**PRESENTATION DE LA CONTRIBUTION DE WSM AU PROGRAMME DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU BURUNDI**

|  |
| --- |
| **Projet d’appui au renforcement et à la diversification des emplois et des revenus non agricoles dans les communes de Kinyinya, Gisuru et Cendajuru dans la région du Moso** |

**Juin 2013**

Sommaire

[Liste des acronymes: 3](#_Toc343752797)

[PARTIE 1: SYNTHESE 3](#_Toc343752798)

[1.1 Présentation du partenaire du Fonds 3](#_Toc343752799)

[1.2 Présentation du projet 3](#_Toc343752800)

[1.2.1 Fiche signalétique du projet 3](#_Toc343752801)

[1.2.2 Partenaires locaux 3](#_Toc343752802)

[1.2.3 Thèmes transversaux 3](#_Toc343752803)

[1.2.4 Cadre logique 3](#_Toc343752804)

[1.2.5 Cadre de suivi 3](#_Toc343752805)

[1.2.6 Tableau de suivi 3](#_Toc343752806)

[1.2.7 Budget général 3](#_Toc343752807)

[1.2.8 Calendrier des réalisations (semestriel) 3](#_Toc343752808)

[PARTIE II: DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER 2](#_Toc343752809)3

[2.1 Résumé 2](#_Toc343752810)3

[2.2 Historique du projet 2](#_Toc343752811)6

[2.3 Analyse des problèmes 2](#_Toc343752812)7

[2.3.1 Etat des lieux des CEM installés dans les communes d’intervention 2](#_Toc343752813)7

[2.3.2 L’état des lieux de l’entreprenariat dans les communes concernées par l’intervention](#_Toc343752814) 33

[2.3.3 L’arbre à problème global 3](#_Toc343752815)5

[2.4 Description du groupe cible 3](#_Toc343752816)7

[2.5 Stratégies sectorielles 3](#_Toc343752817)9

[2.5.1 Le Plan Sectoriel de Développement de l’Education et de la Formation 3](#_Toc343752818)

[2.5.2 La Politique Nationale d’Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle 3](#_Toc343752819)

[2.5.3 Les actions de la Belgique et des autres partenaires dans le secteur 3](#_Toc343752820)

[2.6 Logique d'intervention 3](#_Toc343752821)

[2.6.1 L’étude préliminaire de SHER 3](#_Toc343752822)

[2.6.2 La logique de l’efficacité et de l’efficience 3](#_Toc343752823)

[2.6.3 Analyse des risques des différentes interventions possible 3](#_Toc343752824)

[2.6.4 Contribution aux ODM et application des principes de Paris et d'Accra 3](#_Toc343752825)

[2.6.5 Accord avec les autorités nationales et locales (PRSP, politique sectorielle, politique thématique) 3](#_Toc343752826)

[2.6.6 Synergie et complémentarité avec les autres intervenants 3](#_Toc343752827)

[2.7 Analyse des risques et mécanismes de mitigation 3](#_Toc343752828)

[2.8 Planning opérationnel 3](#_Toc343752829)

[2.8.1 Description des objectifs, résultants, activités et moyens du projet 3](#_Toc343752830)

[2.8.2 Baseline 3](#_Toc343752831)

[2.8.3 Cadre logique 3](#_Toc343752832)

[2.8.4 Planning financier (budget)](#_Toc343752833) 61

[2.8.5 Calendrier 3](#_Toc343752834)

[2.9 Choix et description du partenaire 3](#_Toc343752835)

[2.9.1 Description des partenaires 3](#_Toc343752836)

[2.9.2 Description du partenariat 3](#_Toc343752837)

[2.10 Méthodologie 3](#_Toc343752838)

[2.10.1 Processus de mise en place des activités non agricoles 3](#_Toc343752839)

[2.10.2 Principaux thèmes transversaux de l’intervention : économie sociale et genre 73](#_Toc343752840)

[2.10.3 Processus décisionnel 3](#_Toc343752841)

[2.10.4 Canaux des operations financières 3](#_Toc343752842)

[2.10.5 Gestion des achats et marches publics 3](#_Toc343752843)

[2.10.6 Audit 3](#_Toc343752844)

[2.10.7 Monitoring, evaluation et gestion des connaissances 3](#_Toc343752845)

[2.10.8 Procédures pour le rapportage administratif, comptable et financier 3](#_Toc343752846)

[Partie III: Articulation projet/programme 3](#_Toc343752847)

Liste des acronymes:

ADISCO : Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines

ASBL : Association sans but lucratif

BNDE : Banque Nationale de Développement Economique

CFP : Centre de Formation Professionnelle

CEM : Centre d’Enseignement des Métiers

CDCP : Centre de Développement des Compétences Professionnelles

DG-EM : Direction Générale Enseignement des Métiers

DPE : Direction Provinciale de l’Enseignement

EFPT : Enseignement et Formation Professionnelle et Technique

IPESGPTMFPP : Inspection Principale de l’Enseignement Secondaire Générale, Pédagogique,

 Technique, de l’Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle Publics

IPEBPP : Inspection Principale de l’Enseignement de Base Public et Privé

IRETMFPPP : Inspection Régionale de l’Enseignement Secondaire Générale, Pédagogique,

Technique, de l’Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle

Public et Privé

IRSGPPP : Inspection Régionale de l’Enseignement de Base Public et Privé

IREBPP : Inspection Régionale de l’Enseignement de Base Public et Privé

ICEPP : Inspection Communale de l’Enseignement Primaire Public

IMF : Institution de Micro Finance

FLE : Fondation pour le Logement de l’Enseignant

MDE : Maison de l’Entrepreneur

PF : Point Focal

WSM : Wereldsolidariteit/Solidarité Mondiale

# PARTIE 1: SYNTHESE

## Présentation du partenaire du Fonds

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom - Abréviation: **Wereldsolidariteit/Solidarité Mondiale - WSM** | Statut juridique: **Asbl** | Activité centrale (spécificité): ***Droits du travail et protection sociale*** |
| Adresse du siège sociale | **Chaussée de Haecht 579 – 1030 Bruxelles** | Date reconnaissance partenaire: | **04/06/1976** |
| Adresse du secrétariat: | **Chaussée de Haecht 579 – 1030 Bruxelles** | Date du cadre stratégique: | Début 01.01.2013 Fin 31.12.2017 |
| Téléphone: **+32 (0)2 246 36 71** | Fax: **+32 (0)2 246 38 85** | E-mail: **wsm@wsm.be** | Website: **www.wsm.be** |
| Responsable partenaire + titre: **André Kiekens****Secrétaire général** | Téléphone: **+32 (0)2 246 36 71** | Courriel: **andre.kiekens@wsm.be** |
| Personne de contact:* **Thierry Manhaeghe**

**Coordinateur Service Sud*** **Tatien Musabyimana**

**Chargé de programme Afrique Centrale** | Téléphone:**+32 (0) 2 246 36 88****+32 (0) 2 246 36 92** | Courriel:thierry.manhaeghe@wsm.betatien.musabyimana@wsm.be |
| Organisations avec lesquelles un cadre partenarial conjoint a été conclu:  | * **AGAKURA - Jeunesse Providence ASBL**
* **Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines - ADISCO**
 |

## Présentation du projet

### *Fiche signalétique du projet*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Titre\*: | Projet d’appui au renforcement et à la diversification des emplois et des revenus non agricoles dans les communes de Kinyinya, Gisuru et Cendajuru dans la région du Moso | Référence: |  |
| Titre en néerlandais\*\*: |  |
| Contexte: | 🞎 urbain | 🞎 semi-urbain | **X** rurale | Thème central: |  |
| Secteur d'activité principal\*\*\*: 110 EDUCATION |  | Sous-secteur 1: 11330 FORMATION PROFESSIONNELLE | Sous-secteur 2: |  |
| Pays: Burundi |  | Ville/Province**:** Cankuzo et Ruyigi |  | Lieu: | Communes Cendajuru (Cankuzo), Gisuru et Kinyinya (Ruyigi) |
| Durée projet (nombre de mois): **60**  |  |  | Cadre stratégique:Début:01/01/2013Fin:31/12/2017 | Numéro de compte pour le projet :WSM-BFVZ-BURUNDIIBAN : BE52 0688 9624 9109BIC : GKCCBEBBBELFIUS – Avenue Pacheco 44 – 1000 BRUXELLES |
| Date de réception du projet: |  |
| Groupe cible |  | Nombre de bénéficiaires finaux: | Nombre de jeunes en formation des métiers et nombre d’entrepreneurs en activités (à définir avec l’étude de référence) |
| Le projet possède-t-il un lien avec un programme/projet cofinancé antérieurement par la DGCD? | 🞎 non  | X Oui, notamment: | Programme 2008-2013 : Promouvoir ensemble avec les mouvements sociaux le travail digne et la protection sociale pour lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale. |
| Montant des dépenses antérieures: | AGAKURA :2008 : 38.100 €2009 : 39.200 €2010 : 12.700 €2011 : 46.055,28 €2012 : 37.379,31 €2013 : 15.537,93 € |
| Existe-t-il un rapport d'exécution? | OUI |

\* Le titre doit être concis, refléter le contenu du projet et suffisamment clair de manière à pouvoir être compréhensible pour les personnes extérieures

### *Partenaires locaux*

#### Partenaire local 1

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom-Abréviation: | *J****eunesse Providence - AGAKURA*** | Statut juridique:  | Association Sans But Lucratif (ASBL) | Activité principale (spécificité**): Création Emploi** |  |
| Date de fondation: | 1994 |
| Adresse du secrétariat: | **Enceinte de la Paroisse Saint Michel à Bujumbura - Burundi** | Méthode comptable: | X livre de caisse | 🞎 double | 🞎 double analytique |
| Téléphone: | **(+257) 22 24 26 54** | Fax: | - | E-mail:  | **aga.bnzdop@yahoo.fr** | Site internet: - |  |
| Le cas échéant, adresse de l'antenne locale impliquée dans le programme: **Rwesero Commune Makebuko Province de Gitega** |  |
| Téléphone:  | **(+257) 79690777** | Fax: -  |  | E-mail:  | **bizifre@yahoo.fr** | Site internet: | - |
| Organisation responsable + titre: | ***Frère Déogratias BANZIRUMUHITO O.P*****Représentant Légal et Coordinateur des projets de l’Asbl AGAKURA** | Téléphone: | **(+257) 77741663** | E-mail: | **aga.bnzdop@yahoo.fr** |
| Personne de contact: | ***Frédéric BIZINDAVYI, Coordonnateur Technique AGAKURA*** | Téléphone:  | **(+257) 79690777** | E-mail:  | **bizifre@yahoo.fr** |
| Budget annuel:  | **187 527 €** | Date du premier contact avec le partenaire:  | **2007** |
| Donneurs principaux des trois dernières années:  | **WSM, SCIAF** |

#### Partenaire local 2

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom-Abréviation: | **Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines - ADISCO** | Statut juridique:  | **ASBL** | Activité principale (spécificité**):**  | **Renforcement des mouvements socio-économiques** |
| Date de fondation: | **10/03/2006** |
| Adresse du secrétariat: | **BP 2695 Bujumbura,** **25, Rue du Bututsi, Q. Rohero II** | Méthode comptable: | 🞎 livre de caisse | 🞎 double | **X** double analytique |
| Téléphone: **+257 22 25 75 20** |  | Fax: | RAS | E-mail:  | adisco@cbinf.com | Site internet:  | [www.adisco.org](http://www.adisco.org) |
| Le cas échéant, adresse de l'antenne locale impliquée dans le programme:  |  |
| Téléphone: **+257 22 25 75 20** |  | Fax: -  |  | E-mail:  | adisco@cbinf.com | Site internet: | [www.adisco.org](http://www.adisco.org) |
| Organisation responsable + titre: | **Marc RWABAHUNGU****Président, Représentant Légal** | Téléphone: | **79 905 839** | E-mail: | achillerwa@yahoo.fr |
| Personne de contact: | **Deogratias NIYONKURU****Secrétaire général** | Téléphone:  | **79 589 120****22 25 75 20** | E-mail:  | adisco@cbinf.comdeo.niyonkuru@adisco.org |
| Budget annuel:  | **1.100.000 euros** | Date du premier contact avec le partenaire:  | **Avril 2007** |
| Donneurs principaux des trois dernières années:  | Solidarité Socialiste (Belge), Broederlijk Delen (Belge), Oxfamnovib (Hollande) Fédération Genevoise de coopération (Suisse), Centre International de Recherche pour le Développement (Canada), Louvain Coopération (belge), VIS et Union européenne, Fondation Roi Baudouin (Belge), Développement et Paix (Canada) |

### *Thèmes transversaux*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| CAD MAINSTREAMING | 1 | 2 | 3 |
| Genre |  | X |  |
| Environnement |  | X |  |
| Bonne gouvernance |  |  |  |
| Trade développement |  |  |  |
| Marqueurs Rio |  |  |  |
| Désertification |  |  |  |
| Biodiversité |  |  |  |
| Changement climat |  |  |  |
|  |  |  |  |
| Économie sociale |  |  | X |
| Milieu urbain |  |  |  |
| Droits des enfants |  |  |  |
| VIH/SIDA |  | X |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Score | Signification  |
| 0 | L'intervention ne s'intéresse pas à cet objectif (il est possible que certains thèmes ne soient pas pertinents/opportuns pour le projet) |
| 1 | Il s'agit d'un élément important pour l'intervention mais non la principale raison (objectif secondaire) |
| 2 | Il s'agit de la principale raison de l'intervention (objectif principal) |

|  |
| --- |
| *Cadre logique* |
| **LOGIQUE D’INTERVENTION** | **INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES EN 2017** | **MOYENS DE VERIFICATION** | **HYPOTHESES ET RISQUES** |
| **Objectif global:****Améliorer l’offre alimentaire, les revenus et l’accès aux marchés pour les petits producteurs et groupes vulnérables** | - Structure du revenu (part des dépenses alimentaires et non alimentaires)- Types de biens productifs ou non appartenant aux ménages vulnérables- Nombre mois de soudure- Niveau productions agricoles par ménage | - Etude de référence et évaluations mi-parcours et finale- Rapports semestriels de S&E avec données quantitatives et qualitatives- Evaluation qualitative annuelle  | - Sécurité et stabilité du pays,- Aléas climatiques,- Inflation monétaire  |
| **Objectif spécifique:**Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorées et diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré | - Niveau de revenus et diversité de leurs sources pour les groupes cibles- Pourcentage de petits producteurs ayant accès au microcrédit (AGR) | - Rapports étude de base, semestriels de S&E ,- Evaluation mi-parcours et finale, avec données quantitatives et qualitatives- Evaluation qualitative annuelle  | - Sécurité et stabilité du pays,- Aléas climatiques,- Inflation monétaire |
| **Résultat:** Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés | Nombre d’emplois non agricoles créés dans les communes de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA dont au moins 30% pour des femmes / filles. | - Evaluation du projet- Rapports périodiques du programme | Volonté politique et bonne collaboration avec les autorités locales. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Sous résultat 1**:La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée. | - Nombre de jeunes formés dans quatre métiers à raison de x apprenants par métier, par commune et par an dont au moins 30% de femmes/filles- 3 Centres d’enseignement des métiers (CEM) sont réhabilités et équipés.- Les formateurs des CEM mis à niveau dans au moins 4 domaines clés dont au moins un surtout destiné aux filles | - Rapports périodiques du programme- Statistiques du bureau de l’enseignement des métiers | Les cycles de formation ne sont pas perturbés |
| **Sous résultat 2** :Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables | - 60% des jeunes formés, dont au moins 30 % des femmes/filles, ont lancé une micro entreprise ou une AGR- 60% des artisans en activité accompagnés, dont 30% des femmes/filles, ont amélioré leur chiffre d’affaires d’au moins 30% | - Système de suivi-évaluation du projet- Evaluation du projet | - Des projets de gratuité ne freinent pas l’initiative entrepreneuriale.- Une politique nationale favorable à la création des micros entreprises. |

|  |
| --- |
| **BUDGETISATION PAR RESULTATS** |
| RESULTATS | MOYENS | COUTS |
| Résultat : Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés |  |  |
| **Sous résultat** 1: La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée. | Coût total résultat 1 : **655.768,94€** |
| Activité 1.1 : Réhabiliter le CEM de CENDAJURU. | Humains : Chef de chantier, ouvriersMatériels : Matériel et matériaux de constructions, devis, plans | Coût total activité 1.1 : 10.000€ |
| Sous-activité 1.1.1 : réfectionner les infrastructures existantes. | * Travaux par une procédure d’appel d’offres
 |  |
| Activité 1.2: Equiper et fournir les consommables aux trois CEM de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA  | Coût total activité 1.2 : 154.904€ |
| Sous-activité 1.2.1 : Identifier les besoins des CEM en équipements et consommables pour les quatre métiers choisis |  |  |
| Sous-activité 1.2.2 : Fournir les équipements et les consommables identifiés | * Equipements et consommables des différents métiers
 | 154.904€ |
| Activité 1.3 : Elaborer et faire valider les modules de formation | Coût total activité 1.3 : 35.000**€** |
| Sous-activité 1.3.1 : collecter la documentation sur les programmes existant |  |  |
| Sous-activité 1.3.2 : Recruter les experts en élaboration des modules |  |  |
| Sous-activité 1.3.3 : Elaborer et faire valider les modules de formation | * Expertise pour l’élaboration des modules
 |  |
| Sous-activité 1.3.4 : Faire valider les modules par les autorités compétentes |  |  |
| Activité 1.4 : Recruter les formateurs pour les nouveaux modules et renforcer les compétences des formateurs recrutés par AGAKURA | Coût total activité 1.4 : 37.666€ |
| Sous-activité 1.4.1 : Recruter les formateurs |  |  |
| Sous-activité 1.4.2 : Identifier les besoins en formation des formateurs |  |  |
| Sous-activité 1.4.3 : Recruter les experts/formateurs de formateurs |  |  |
| Sous-activité 1.4.4 : Elaborer les manuels de formation de formateurs | * 1 expert/formateurs des formateurs
 |  |
| Sous-activité 1.4.5 : Former les formateurs | * Matériel pour réalisation des sessions
 |  |
| Sous-activité 1.4.6 : Suivre, encadrer et superviser la mise en application, dans les CEM, des compétences acquises par les formateurs  |  |  |
| Activité 1.5 : Recruter et Renforcer les compétences des gestionnaires | Coût total activité 1.5 :4.000 € |
| Activité 1.6 : Former les apprenants (rémunérer les formateurs) | Coût total activité 1.6 : 90.000**€** |
| Activité 1.7 : Octroyer un kit de démarrage aux lauréats de la formation professionnelle pour constituer un point de transition de la formation professionnelle à l’installation des lauréats dans leurs micros entreprises (entreprenariat) | Coût total de l’activité 1.7 :30.000 € |
|  |  |
| **Sous résultat 2 :** Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables | Coût total résultat 2 : **528.136,49 €** |
| opérationnels |
| Activité 2.1 : Organiser des sessions de sensibilisation et de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA | Coût total activité 2.1 : 168.604**€** |
| Sous-activité 2.1.1 : Identifier les lauréats et les artisans bénéficiaires de l’appui |  |  |
| Sous-activité 2.1.2 : Organiser des sessions de sensibilisation des bénéficiaires sélectionnés  | * Matériel pour réalisation de 30 sessions de sensibilisation de 4 jours chacune
 | 60.000**€** |
| Sous-activité 2.1.3 : Organiser des sessions de formation des bénéficiaires sélectionnés | * Matériel pour réalisation de 30 sessions de formation de 4 jours chacune
 | 75.000**€** |
| Activité 2.2: Accompagner les lauréats et les artisans dans la création des entreprises non agricoles | 33.604**€** |
| Sous-activité 2.2.1 : Appuyer les bénéficiaires dans l’élaboration des plans d’affaires en vue de la création d’entreprise non agricole |  |  |
| Sous-activité 2.2.2 : Assurer le suivi et l’accompagnement des activités créées |  |  |
| Sous-activité 2.2.3 : Faciliter l'accès des bénéficiaires aux services des IMF |  |  |
| Activité 2.3 : Appuyer les micro-entrepreneurs dans leur structuration en coopératives | 7.500**€** |
| Activité 2.4 : Organiser des visites d’échange d’expériences des jeunes entrepreneurs à l’intérieur du pays | 15.000€ |
|  | Conditions préalablesFinancement du projet |

**Analyse des moyens** :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Objectif spécifique** | **Résultat attendu** | **Activités**  | **Coût**  |
| Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorées et diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré  | Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés |  | N1 | N2 | N3 | N4 | N5 |
|  | **Sous résultat 1** : La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée. | A.1.1. Réhabiliter le CEM de CENDAJURU. | 10.000€ |  |  |  |  |
| A.1.2: Equiper et fournir les consommables aux trois CEM de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA | 63.000€ | 22.976€ | 22.976€ | 22.976€ | 22.976€ |
| A.1.3 Elaborer et faire valider les modules de formation | 35.000€ |  |  |  |  |
| A.1.4 Recruter les formateurs pour les nouveaux modules et renforcer les compétences des formateurs recrutés par AGAKURA | 15.233€ | 15.233€ | 2.400€ | 2.400€ | 2.400€ |
| A.1.5 : Recruter et Renforcer les compétences des gestionnaires | 4.000€ |  |  |  |  |
|  |  | A.1.6 : Former les apprenants (rémunérer les formateurs) | 18.000**€** | 18.000**€** | 18.000**€** | 18.000**€** | 18.000**€** |
|  |  | A.1.7 Octroyer un kit de démarrage aux lauréats de la formation professionnelle pour constituer un point de transition entre la formation professionnelle et l’installation des lauréats dans leurs micros entreprises (entreprenariat) | 6.000€ | 6.000€ | 6.000€ | 6.000€ | 6.000€ |
|  | **Sous résultat 2.** Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables | A.2.1.1 Organiser des sessions de sensibilisation et de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA | 12.000**€** | 12.000**€** | 12.000**€** | 12.000**€** | 12.000**€** |
| A.2.1.2 Organiser des sessions de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA | 15.000€ | 15.000€ | 15.000€ | 15.000€ | 15.000€ |
| A.2.2 Accompagner les lauréats et les artisans dans la création des entreprises non agricoles (Appui conseil) | 5.604€ | 7000€ | 7000€ | 7000€ | 7000€ |
| A.2.3 Appuyer les micro-entrepreneurs dans leur structuration en coopératives |  |  | 2.500€ | 2.500€ | 2.500€ |
|  |  | A.2.4 Organiser des visites d’échange d’expériences des jeunes entrepreneurs à l’intérieur du pays |  |  | 5.000€ | 5.000€ | 5.000€ |

### *Cadre de suivi*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Logique d'intervention** | **Indicateurs**  | **Sources des données** | **Méthode pour recueillir les données** | **Fréquence**  | **Responsable de la collecte des données** |
| **Objectif spécifique** : Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorées et diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré  | - Niveau de revenus et diversité de leurs sources pour les groupes cibles- Pourcentage de petits producteurs ayant accès au microcrédit (pour leurs AGR) | Rapport du partenaire ADISCO-MDE | Système de planification et de suivi : PSE du projet | Continu | ADISCO-MDE |
| **Résultat**: Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés: | - Nombre d’emplois non agricoles créés dans les communes de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA dont au moins 30% pour des femmes / filles. | - Rapports du partenaire ADISCO - MDE | - Système de planification et de suivi : PSE du projet  | Continu | ADISCO-MDE |
| **Sous résultat** 1 : La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée. | - Nombre de jeunes formés dans quatre métiers à raison de x apprenants par métier, par commune et par an dont au moins 30% de femmes/filles- 3 Centres d’enseignement des métiers (CEM) sont réhabilités et équipés.- Les formateurs des CEM mis à niveau dans au moins 4 domaines clés dont au moins un surtout destiné aux filles | - Statistiques du bureau de l’enseignement des métiers et rapport AGAKURA | - Rapports de formation- Système de planification et de suivi : PSE du projet | Trimestrielle | AGAKURA |
| **Sous résultat 2** : Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables | - 60% des jeunes formés, ont lancé une AGR dont au moins 30% des jeunes ayant lancé une AGR sont des femmes/filles- 60% des artisans en activité accompagnés dont 30% des femmes/filles, ont amélioré leur chiffre d’affaires d’au moins 30% | Rapport de la MDE | Système de planification et de suivi : PSE du projet | continu | ADISCO-MDE |
| Inputs | 1. Investissements : 86.611 €
2. Fonctionnement : €
3. Personnel : 220.200 €
 | - Livret de commande- Liste du matériel | Comptabilité du projet | continu | AGAKURA |

### *Tableau de suivi*

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Logique d'intervention** | **Indicateurs**  | **Baseline** | **Année1** | **Année 2** | **Mi-parcours** | **Année 4** | **Fin projet** |
| **Objectif spécifique** : Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorées et diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré | Niveau de revenu et diversité de leur source pour les groupes cibles |  |  |  |  |  | 30% |
| Pourcentage de petits producteurs ayant accès au microcrédit (pour leurs AGR) |  |  | 12,5% | 25% | 37,5% | 50% |
| **Résultat :**Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés | Nombre d’emplois non agricoles sont créés dans les communes de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA. | 0 | 100 | 325 | 550 | 775 | 1000 |
| **Sous résultat.1** :La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée. | Nombre de jeunes formés dans quatre métiers par métier, par commune et par an | 0 | 0 | 225 | 450 | 675 | 900 |
| 3 CFP réhabilités et équipés | 0 | 3 |  |  |  | 3 |
| Nombre de formateurs des CFP recyclés dans au moins 4 domaines clés | 0 | 12 |  |  |  | 12 |
| **Sous résultat. 2** :Les micros entreprises rurales sont techniquement et financièrement soutenues. | 50% des jeunes formés ont lancé une AGR | 0 |  | 12.5% | 25% | 37.5% | 50% |
| 50% des artisans en activité accompagnés ont amélioré leur chiffre d’affaires d’au moins 30% | 0 |  | 15% | 30% | 45% | 50% |

### *Budget général WSM-FBSA*

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **BUDGET FBSA BURUNDI** | **TOTAL** | **2013** | **2014** | **2015** | **2016** | **2017** |  |
| **Objectif global : Améliorer l'offre alimentaire, les revenus et l'accès aux marchés pour les petits producteurs et groupes vulnérables** |
| **Objectif spécifique 1 : Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorées et diversifiées, et leur accès auxmarchés est facilité.** |
| **Résultat : Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiées**  |
| **I. COUTS OPERATIONNELS** |  |  |  |  |  |  |  |
| **1. COUTS OPERATIONNELS** |  |  |  |  |  |  | **%** |
| **1.1. Immobilier** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** | **0** |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |
| **1.2. Mobilier** | **94.111,00** | **94.111,00** | **0,00** | **0,00** | **0,00** | **0,00** |  |
| Véhicule coordinateur | 36.111,00 | 36.111,00 | 0 | 0 | 0 | 0 |   |
| 5 motos (responsable CFP, service d'appui, 3 animateurs Entreprenariat) | 15.000,00 | 15.000,00 | 0 | 0 | 0 | 0 |   |
| Equipement bureautique | 8.000,00 | 8.000,00 | 0 | 0 | 0 | 0 |   |
| Fonds garantie | 35.000,00 | 35.000,00 | 0 | 0 | 0 | 0 |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |
| **1.3. Frais de fonctionnement de bureau**  | **152.790,00** | **38.578,00** | **28.553,00** | **28.553,00** | **28.553,00** | **28.553,00** |  |
| Frais d'entretien et carburant (motos et véhicule) | 40.665,00 | 8.133,00 | 8.133,00 | 8.133,00 | 8.133,00 | 8.133,00 |   |
| Frais de fonctionnement bureau (fourniture de bureau, missions de supervision, communication et internet, entretien matériel) | 45.100,00 | 9.020,00 | 9.020,00 | 9.020,00 | 9.020,00 | 9.020,00 |   |
| Bureau de Coordination + Contribution location siège MDE  | 27.000,00 | 5.400,00 | 5.400,00 | 5.400,00 | 5.400,00 | 5.400,00 |   |
| Frais récurrents de suivi par les partenaires | 30.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 |   |
| Frais de préparation du projet par WSM | 10.025,00 | 10.025,00 |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |
| **1.4. Frais de personnel** | **220.200,00** | **44.040,00** | **44.040,00** | **44.040,00** | **44.040,00** | **44.040,00** |   |
| Coordinateur | 30.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 |   |
| Chef de mission | 24.000,00 | 4.800,00 | 4.800,00 | 4.800,00 | 4.800,00 | 4.800,00 |   |
| Responsable suivi de formation | 24.000,00 | 4.800,00 | 4.800,00 | 4.800,00 | 4.800,00 | 4.800,00 |   |
| Responsable information | 18.000,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 |   |
| Responsable formation | 18.000,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 |   |
| Appui-conseil | 18.000,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 |   |
| Comptable | 18.000,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 | 3.600,00 |   |
| Secrétaire caissière | 12.000,00 | 2.400,00 | 2.400,00 | 2.400,00 | 2.400,00 | 2.400,00 |   |
| Magasinier | 9.000,00 | 1.800,00 | 1.800,00 | 1.800,00 | 1.800,00 | 1.800,00 |   |
| Chauffeur | 7.800,00 | 1.560,00 | 1.560,00 | 1.560,00 | 1.560,00 | 1.560,00 |   |
| Animateurs (3) | 27.000,00 | 5.400,00 | 5.400,00 | 5.400,00 | 5.400,00 | 5.400,00 |   |
| Veilleurs (3) | 14.400,00 | 2.880,00 | 2.880,00 | 2.880,00 | 2.880,00 | 2.880,00 |   |
| **Total 1** | **467.101,00** | **176.729,00** | **72.593,00** | **72.593,00** | **72.593,00** | **72.593,00** |  |
|   |   |   |   |   |   |   |   |
| **Sous Résultat 1 : La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée** |
| Réhabilitation CEM Cendajuru | 10.000,00 | 10.000,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |   |
| Octroi kit de démarrage | 30.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 | 6.000,00 |   |
| Appui aux missions de supervision | 12.000,00 | 2.400,00 | 2.400,00 | 2.400,00 | 2.400,00 | 2.400,00 |   |
| Equipements et fourniture des consommables | 154.904,00 | 63.000,00 | 22.976,00 | 22.976,00 | 22.976,00 | 22.976,00 |   |
| Elaborer les modules de formation | 35.000,00 | 35.000,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |   |
| Renforcement des compétences des formateurs | 25.666,00 | 12.833,00 | 12.833,00 |   |   |   |   |
| Renforcement des compétences des gestionnaires | 4.000,00 | 4.000,00 |   |   |   |   |   |
| Rémunérer le personnel enseignant | 90.000,00 | 18.000,00 | 18.000,00 | 18.000,00 | 18.000,00 | 18.000,00 |   |
| **Total 2.** | **361.570,00** | **151.233,00** | **62.209,00** | **49.376,00** | **49.376,00** | **49.376,00** |   |
| **Sous Résultat 2 : Des emplois non agricoles (micro entreprises, AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables** |
| Sensibilisation | 60.000,00 | 12.000,00 | 12.000,00 | 12.000,00 | 12.000,00 | 12.000,00 |   |
| Formation en entreprenariat | 75.000,00 | 15.000,00 | 15.000,00 | 15.000,00 | 15.000,00 | 15.000,00 |   |
| suivi-encadrement-évaluation (accompagnement) des lauréats et des artisans à la création des micro-entreprises | 33.604,00 | 5.604,00 | 7.000,00 | 7.000,00 | 7.000,00 | 7.000,00 |   |
| Organisation des voyages d'échanges d'expérience | 15.000,00 | 0,00 | 0,00 | 5.000,00 | 5.000,00 | 5.000,00 |   |
| Appui dans la création de coopératives | 7.500,00 | 0,00 | 0,00 | 2.500,00 | 2.500,00 | 2.500,00 |   |
| **Total 3.** | **191.104,00** | **32.604,00** | **34.000,00** | **41.500,00** | **41.500,00** | **41.500,00** |  |
| **SOUS-TOTAL 1-4 - Coûts opérationnels** | **1.019.775,00** | **360.566,00** | **168.802,00** | **163.469,00** | **163.469,00** | **163.469,00** | 86,14% |
| **II. FRAIS DE GESTION** |  |  |  |  |  |  |  |
| **II.1. Monitoring et évaluation WSM** |  |  |  |  |  |  |   |
| **Etude de référence** | **8.000,00** | **8.000,00** | **0,00** | **0,00** | **0,00** | **0,00** |   |
| **Missions d'appui et évaluation** | **11.100,00** | **1.275,00** | **1.275,00** | **6.000,00** | **1.275,00** | **1.275,00** |   |
| **Frais personnel et bureau Cellule d'appui** | **58.000,00** | **0** | **14.500,00** | **14.500,00** | **14.500,00** | **14.500,00** |   |
| **Personnel au siège** | **16.000,00** | **0,00** | **4.000,00** | **4.000,00** | **4.000,00** | **4.000,00** |   |
| **SOUS-TOTAL 5-6 - Coûts de Gestion** | **93.100,00** | **9.275,00** | **19.775,00** | **24.500,00** | **19.775,00** | **19.775,00** | 7,86% |
|  |  |  |  |  |  |  |   |
| **TOTAL OPERATIONNEL + GESTION** | **1.112.875,00** | **369.841,00** | **188.577,00** | **187.969,00** | **183.244,00** | **183.244,00** | 94,00% |
|  |  |  |  |  |  |  |   |
| **III. FRAIS DE STRUCTURE** |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |   |
| **SOUS-TOTAL 7 - Frais de structure** | **71.030,43** | **23.606,04** | **12.036,00** | **11.997,19** | **11.695,60** | **11.695,60** | 6,00% |
|   |   |   |   |   |   |   |   |
| **TOTAL GLOBAL 1-7** | **1.183.905,43** | **393.447,04** | **200.613,00** | **199.966,19** | **194.939,60** | **194.939,60** | 100,00% |
|  |  |  |  |  |  |  |   |
| **Demandé au FBSA**  | **1.006.319,62** | **334.429,98** | **170.521,05** | **169.971,26** | **165.698,66** | **165.698,66** | **85,00%** |
| **Apport propre WSM** | **177.585,81** | **59.017,06** | **30.091,95** | **29.994,93** | **29.240,94** | **29.240,94** | **15,00%** |

### *Calendrier des réalisations (semestriel)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2013 | 2014 | 2015 | 1016 | 2017 |
| **Résultat**: Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés | S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 | S7 | S8 | S9 | S10 |
| **Sous résultat 1**: **La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée**. |
| A.1.1. Réhabiliter le CEM de CENDAJURU. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.2: Equiper et fournir les consommables aux trois CEM de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.3 Elaborer et faire valider les modules de formation |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.4 Recruter les formateurs pour les nouveaux modules et renforcer les compétences des formateurs recrutés par AGAKURA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.5 Recruter et Renforcer les compétences des gestionnaires |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.6 Former les apprenants (rémunérer les formateurs) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.7 Octroyer un kit de démarrage aux lauréats de la formation professionnelle pour constituer un point de transition de la formation professionnelle à l’installation des lauréats dans leurs micros entreprises (entreprenariat) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Sous résultat 2 : Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables** |
| A.2.1.1 Organiser des sessions de sensibilisation et de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.2.1.2 Organiser des sessions de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.2.2 Accompagner les lauréats et les artisans dans la création des entreprises non agricoles (Appui conseil) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.2.3.1 Appuyer les micro-entrepreneurs dans leur structuration en coopératives |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité.2.3.2 Suivre, encadrer et évaluer la mise en œuvre des activités des entreprises non agricoles |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.2.4 Organiser des visites d’échange d’expériences des jeunes entrepreneurs à l’intérieur du pays |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

# PARTIE II: DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER

## Résumé

La sous composante « **Appui à la création des activités non agricoles** » trouve son origine dans le processus d’identification global du programme FBSA MOSO. L’étude préliminaire des déterminants de l’insécurité alimentaire, qui a précédé la formulation proprement dite a abouti aux conclusions et recommandions pertinentes dont la principale consiste en la mise en place d’un programme multidimensionnel et multi-acteurs comportant trois composantes, à savoir:

* L’appui aux secteurs productifs,
* L’amélioration de l’accès aux services et
* L’appui institutionnel.

Etant donné la rareté de la ressource ‘’terre’’ et la nécessité de diversifier les sources de revenus, il est apparu capital de joindre à la promotion des activités agricoles une sous composante «**appui à la création des activités non agricoles** », qui permettrait une sortie de certains ménages de l’agriculture et permettrait ainsi de libérer des terres pour les autres.

Cette sous composante vise à promouvoir l’entreprenariat non agricole dans les trois communes concernées par le projet, à savoir : Cendajuru, Gisuru et Kinyinya. Pour y parvenir, le projet utilisera deux stratégies complémentaires :

* La formation professionnelle pratique
* Les appuis non financiers aux entrepreneurs.

**La formation professionnelle**

Concernant la formation professionnelle, il s’agit d’une formation au sein des CEM axées sur la formation pratique à des métiers qui conduit immédiatement à la maitrise du métier, ou plus souvent à une niche (portion) d’un métier. Il s’agira d’assurer une formation pratique à une population bénéficiaire qui n’a souvent pas accès au système classique de formation professionnelle publique. Il s’agira en fait de valoriser l’expérience de l’asbl GAKURA qui offre des formations sur le tas, complétées par quelques formations théoriques en salle, permettant en peu de temps d’acquérir des compétences professionnelles et de se débrouiller dans la vie grâce à un métier maitrisé.

La mise en place d’une telle formation professionnelle se fera en collaboration avec le Ministère de l’Enseignement de Base et Secondaire, de l’Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l’Alphabétisation, notamment en ce qui concerne l’utilisation des CEM disponibles dans les trois communes, les programmes de formation dispensés et la certification des compétences acquises par les bénéficiaires.

Après la formation professionnelle, le jeune formé bénéficiera d’un kit de démarrage qui lui servira de point de transition entre la fin de la formation professionnelle et le développement de l’AGR. Ce kit, avec le suivi-encadrement rapproché d’AGAKURA et l’accompagnement de la MDE, permettra au jeune entrepreneur potentiel d’appliquer les connaissances acquises dans les CEM, jusqu’à exercer une activité entrepreneuriale.

En effet, il ne suffit pas de se former pour se lancer dans une activité génératrice de revenus.

C’est pourquoi les jeunes qui terminent la formation professionnelle vont être pris en mains par la Maison de l’entrepreneur pour les aider à devenir des micros entrepreneurs, ou au moins, pour lancer une activité génératrice des revenus en utilisant des techniques d’appui à l’entreprenariat internationalement reconnus, comme  la méthode  « KAB (Know about business) » ainsi que la méthode « comprendre l’entreprise » du BIT. Ces appuis sont désignés sous le vocable ‘’Appuis non financiers aux entrepreneurs’’

**Les appuis non financiers aux entrepreneurs**

Ces appuis non financiers aux entrepreneurs portent sur les éléments ci-après

1. La sensibilisation ou l’éveil entrepreneurial qui permet de susciter un engagement pour entreprendre et qui aide le jeune entrepreneur grâce à des techniques spécialisés, à choisir le type d’activité, de maillon ou de niche dans laquelle il veut se lancer.
2. Une fois que le candidat est décidé à lancer son activité, il est appuyé de manière individuelle dans la rédaction d’un plan d’affaires de son activité et un plan individuel d’accompagnement est rédigé pour lui permettre de déterminer les appuis/formations dont il aura besoin pour lancer son initiative.
3. Sur base de ces plans individuels d’accompagnement, sont alors dispensés des formations qui comblent les besoins exprimés par les apprenants. Il s’agit généralement de la comptabilité simplifiée, du calcul des devis, de la gestion des ressources humaines, de la fiscalité élémentaire, de l’organisation d’une entreprise, etc.
4. Le candidat soit en individuel, soit en association, est alors accompagné dans le lancement, puis le développement de son entreprise/AGR grâce à des missions de suivi réalisées par les animateurs et le responsable de l’appui-conseil.
5. Dès le départ, les apprenants sont sensibilisés dans la mobilisation d’une épargne, notamment au sein des groupes de solidarité promus par ADISCO et dénommés IGG (imigwi yo gutererana no gufatana mu nda). Les jeunes les plus engagés peuvent alors être connectés à une IMF dans laquelle le projet déposera un fonds de garantie (ou fonds de crédits)
6. ADISCO-MDE a une bonne et grande expérience de gestion d’un fonds de garantie qui est placé à la BNDE dans le cadre de son programme de promotion des coopératives appuyé par Louvain Coopération au Développement et le Fonds International de Garantie. Le système de placement d’un fonds de garantie a un double avantages : le micro entrepreneur acquiert une expérience de collaborer avec les structures de financement (banque et IMF), les structures de financement acceptent de donner des crédits jusqu’au triple du fonds de garantie et d’assurer le suivi des bénéficiaires de crédits. Un esprit d’épargne et d’entreprenariat se développe chez le jeune grâce à cette mise en relation avec une structure de financement. Concernant ce programme, les organisations AGAKURA et ADISCO n’étant pas des IMF ou des structures de financement, elles ne sont pas autorisées d’octroyer des crédits. Le fonds de garantie facilite l’obtention des micros crédits par la mise en relation entre les micros entrepreneurs et les structures de financement. En effet, dans l’ensemble, les artisans en activité et les lauréats de la formation professionnelle n’ont ni garantie ni avaliseur pour avoir accès à un crédit classique : un rôle qui sera joué par le fonds de garantie.
7. La MDE identifie les entrepreneurs en besoin de financement et les présente à l’IMF (ou la banque) qui, à son tour, assure le suivi-recouvrement des bénéficiaires de crédits.
8. Le fonds de garantie permet d’avoir accès à une IMF (ou banque) et de réaliser un rêve, sinon les connaissances acquises ne serviront pas à grand-chose sans moyens financiers.
9. En collaboration avec CSA (CAPAD), les artisans d’une même commune seront ensuite accompagnés dans la mise en place de coopératives afin de réaliser des économies d’échelle dans l’approvisionnement en matière premières, la recherche de commandes et de marchés, l’amélioration de la qualité des produits, etc.
10. La sensibilisation à l’entreprenariat visera également des artisans en activités afin de les aider à améliorer leurs performances.

L’approche décrite ci-dessus contribuera à atteindre l’objectif spécifique de la sous composante qui est ainsi libellé :

Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorées et diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré.

Cet objectif spécifique a comme résultat :

les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés, et comme sous résultats :

* Sous résultat 1: les jeunes des communes d’intervention ont accès à une formation professionnelle de qualité
* Sous résultat 2 : des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables

## Historique du projet

Le gouvernement du Burundi, en concertation avec les organisations de la société civile et les organisations partenaires potentielles, a choisi comme zone de grande insécurité alimentaire chronique, les communes du MOSO situées en provinces de CANKUZO, de RUYIGI et RUTANA. Dans le cadre de la mise en œuvre du Fonds Belge de Sécurité Alimentaire (FBSA) et s’inspirant du choix ci-dessus, une  étude des déterminants de l’insécurité alimentaire dans huit communes du Moso, réparties sur les trois provinces (CANKUZO, RUYIGI et RUTANA) », a abouti à la recommandation d’une formulation d’un programme d’amélioration de la sécurité alimentaire dans les seules communes de CENDAJURU, en province CANKUZO , de GISURU et KINYINYA en province RUYIGI, représentant une population totale de 215.000 personnes. Le Bureau SHER a soumis une première esquisse du cadre d’intervention en proposant aux organisations partenaires de mieux affiner les cadres logiques de leurs interventions respectives. L’élaboration du présent DTF rentre dans ce processus de formulation du programme dans sa sous-composante 1.3 : « Appui aux activités non agricoles » dont la mise en œuvre a été confiée à WSM.

La sous composante ‘’activités non agricoles’’ se veut être une stratégie de permettre aux ménages dont le capital productif (dans le domaine agricole) est le plus atteint, de se prémunir contre l’insécurité alimentaire tout en sortant du secteur primaire. L’option a été prise d’appuyer ces ménages dans la création des activités non agricoles en passant par l’enseignement des métiers et l’entreprenariat. C’est ainsi que WSM a opté pour un processus participatif de formulation du projet en associant les acteurs directement ou indirectement concernés par les deux volets évoqués ci-dessus.

A l’issue d’une phase d’enquête par entretien effectuée auprès de ces acteurs pour se faire une idée générale sur l’état des lieux de ces secteurs, un atelier de formulation s’étendant sur trois jours a été organisé.

Les représentants des acteurs suivants ont été conviés à cet atelier :

* Les représentants de l’administration communale des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA
* Les représentants des services de la planification du développement tant au niveau des provinces CANKUZO et RUYIGI qu’au niveau des communes précitées
* Les représentants de l’administration scolaire dans les provinces et communes mentionnées ci-dessus
* Les représentants des associations des artisans-micro-entrepreneurs évoluant dans les trois communes concernées par le projet.

L’atelier de planification a permis à WSM et ses partenaires, AGAKURA et ADISCO, de réaliser une analyse complète de la problématique et de proposer des solutions acceptées par les différentes parties prenantes à partir d’un arbre à problèmes.

## Analyse des problèmes

La majeure partie de la population des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA vit essentiellement de l’agriculture de subsistance avec une faible productivité et sur des espaces qui se rétrécissent sans cesse. Malgré les efforts du gouvernement pour rendre l’éducation de base accessible à l’ensemble des jeunes burundais, près de 40% des jeunes écoliers quittent le système éducatif classique sans aucune compétence leur permettant d’effectuer des activités économiques pour les aider à subvenir à leurs besoins vitaux, au premier rang desquels se place l’alimentation. Dans ces conditions, ils peuvent difficilement participer à la vie économique de leur pays.

Afin d’apporter une réponse à cette situation inquiétante, le gouvernement du Burundi a mis en place un système de formation alternatif à l’éducation classique, qui permettrait aux jeunes et adultes n’ayant pas pu continuer le parcours de formation classique, de se doter de compétences techniques et entrepreneuriales et développer des activités économiques rentables sans recourir à la terre qui devient de plus en plus pauvre et rare. Le système ainsi mis en place consiste à enseigner les jeunes et adultes qui le désirent des métiers non agricoles dont la menuiserie, la maçonnerie, la couture, la transformation agro-alimentaire, etc. Ces formations se dispensent à travers un réseau de CEM éparpillés sur l’ensemble du territoire burundais.

### ***Etat des lieux des CEM installés dans les communes*** *d’intervention*

Les communes de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA sont dotées chacune d’un CEM public implanté au chef-lieu de la commune et dépendant de l’administration scolaire du Ministère de l’Enseignement de Base et Secondaire, de l’Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l’Alphabétisation.

Les tableaux qui suivent indiquent que ces CEM sont très peu fréquentés

**Le niveau de fréquentation des CEM**

1. **CENDAJURU**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Filières** | **Effectifs des apprenants** | **Effectifs des formateurs** |
| **Inscrits** | **réguliers** | **techniques** | **Cours généraux** |
| **M** | **F** | **M** | **F** |  |  |
| Menuiserie | 4 | 0 | 2 | 0 | Le directeur |
| couture | 4 | 6 | 0 | 6 | 2 |
| **TOTAL** | **8** | **6** | **2** | **6** | **3** |  |
| **Approche méthodologique** | **Formation modulaire** |  |

1. **GISURU**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Filières** | **Effectifs des apprenants** | **Effectifs des formateurs** |
| **Inscrits** | **réguliers** | **techniques** | **Cours généraux** |
| **M** | **F** | **M** | **F** |  |  |
| Menuiserie | 10 | 0 | 3 | 0 | 3 | 1 (magasinier) |
| couture | 1 | 15 | 0 | 8 | 3 |
| Maçonnerie | Fermée faute de matériel et d’eau |
| Boulangerie | Fermée faute de matériel |
| **TOTAL** | **11** | **15** | **3** | **8** | **6** | **1** |

1. **KINYINYA**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Filières** | **Effectifs des apprenants** | **Effectifs des formateurs** |
| **Inscrits** | **réguliers** | **techniques** | **Cours généraux** |
|  | **M** | **F** | **M** | **F** |  |  |
| couture  | 3 | 15 | 3 | 12 | 3 (dont le directeur) possibilité de mutation d’un formateur | 2 (entreprenariat et calcul pro+ français pro) |
| Soudure  | 17 | - | 10 (abandon pour manque de consommables) | - | 3 |
| **TOTAL** | **20** | **15** | **3** | **12** | **6** | **2** |

Malgré le goulot d’étranglement qui s’observe à la fin de la scolarisation primaire et dont les effets se remarquent quand on analyse les écarts entre les effectifs des écoles primaires et ceux des écoles secondaires, **il n’existe aucun engouement des jeunes déscolarisés à l’égard des centres d’enseignement des métiers.**

On le constate par les faibles effectifs des apprenants qu’on retrouve dans ces centres qui parfois se comptent en termes d’unités alors que la plupart des centres comptent au moins deux métiers.

**L’Eau et l’électricité**

Tous les trois centres d’enseignement des métiers ne sont alimentés ni en eau, ni en électricité. Les centres de GISURU et de KINYINYA avaient bénéficié durant les années 2004-2007 d’un appui global par une Organisation non gouvernementale dénommée « PADCO » qui leur avait fourni de l’énergie produite par des panneaux solaires et de groupes électrogènes. Actuellement ces systèmes ne fonctionnent plus à cause de pannes non réparées et d’un manque de maintenance généralisé pour l’ensemble des équipements.

**Les infrastructures**

Mis à part le CEM de CENDAJURU qui ne dispose pas de locaux propres, tous les deux autres centres sont dotés des bâtiments globalement en bon état et en quantité suffisante pour abriter les formations dans les métiers ouverts avec un maximum de 15 apprenants par métier. Il est donc clair que si on devait augmenter le niveau de fréquentation par l’augmentation des effectifs dans les filières ouvertes et/ou par diversification de l’offre de formation, on serait dans l’obligation de procéder à l’extension des infrastructures. Le cas du CEM de CENDAJURU étant un cas particulier du fait qu’il travaille dans des bâtiments lui prêtés par la paroisse et dont la disponibilité revêt un caractère hautement aléatoire.

**Les équipements**

|  |  |
| --- | --- |
| **CENTRE** | **Filières** |
| **Couture** | **Menuiserie** | **Maçonnerie** | **Boulangerie**  | **Soudure**  |
| **CENDAJURU** | Dispose des machines à coudre en nombre suffisant mais dont les plupart sont en panne | Ne dispose pas d’équipements appropriés |  |
| **GISURU** | Idem  | Dispose d’un équipement moderne dont certains éléments sont en panne. Cet équipement est à l’arrêt à cause du manque d’énergie électrique | Fermée à cause d’un manque d’eau et de matériel | Fermée à cause d’un manque de matériel |  |
| **KINYINYA** | Idem  | Idem |  | Fermée à cause d’un manque de matériel | Dispose d’un équipement fonctionnel mais faiblement exploité à cause du manque de courant électrique  |

Globalement, on constate que les CEM des communes concernées par l’intervention disposent des équipements non exploités soit par manque d’énergie électrique, soit parce qu’ils sont tombés en panne sans être réparés, à cause d’une absence totale d’un système de maintenance et de suivi appliqué dans ces centres.

**Les consommables**

A l’instar des autres centres sous la responsabilité du Ministère ayant l’enseignement des métiers dans ses attributions, les CEM des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA fonctionnent grâce aux consommables fournis par ledit Ministère. Le système d’approvisionnement en consommables est centralisé à Bujumbura et géré par la Cellule de Gestion des Marchés Publics (CGMP) du Ministère. Ce n’est qu’après la livraison des consommables par les fournisseurs dans les entrepôts du Ministère que ce dernier peut à son tour les distribuer aux différents centres éparpillés à travers tout le pays. Outre que les consommables fournis par le ministère sont insuffisants à cause de restrictions budgétaires, ce système présente un énorme désavantage de livrer les consommables avec un grand décalage par rapport au calendrier scolaire. ***Cette livraison tardive des consommables est l’un des facteurs déterminant du taux très élevé des abandons observés dans ces centres, ainsi que la démotivation à les fréquenter.***

**Les formateurs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CENTRE** | **Filière** | **TOTAL** |
| **Couture** | **Menuiserie** | **Soudure** |  |
| **CENDAJURU** | 2 | 1 |  | 3 |
| **GISURU** | 3 | 3 |  | 6 |
| **KINYINYA** | 3 |  | 3 | 6 |

Les CEM sous analyse disposent des enseignants en nombre suffisant par rapport aux filières qu’ils développent. On peut même affirmer que le nombre de formateurs dépasse les besoins de ces centres si on considère le rapport apprenants/enseignants qui ne dépasse guère 5/1, avec parfois un rapport inférieur à l’unité. En outre, malgré le nombre largement suffisant de formateurs, tout le monde s’accorde pour affirmer que **la qualité des formations dispensées dans ces centres est très faible en raison notamment de la faiblesse des compétences tant techniques que pédagogiques des formateurs**. Certains de ces formateurs sont des lauréats des centres similaires de même niveau de qualité d’enseignement.

**Programmes de formation**

Les filières développées dans ces centres sont, comme le montre les tableaux ci-dessus, la couture, la menuiserie et la soudure. Le Ministère de tutelle, à travers les services de la Direction Générale de l’Administration de l’Enseignement Technique, de l’Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle et avec l’appui des projets de coopération belge, a déjà développé des modules de formations qui servent de support didactique à l’enseignement dans ces filières aussi bien pour les centres de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA que pour l’ensemble d’autres CEM du pays, dans lesquels ces filières sont développées. Malgré ce point positif de disponibilité des modules de formation, il subsiste encore des points nécessitant une clarification et une amélioration sur lesquels le ministère est en train de travailler. Il s’agit principalement de :

* La définition de l’offre de formation modulaire pour chaque métier/filière développée dans les CEM
* La définition de l’organisation modulaire de la formation dans les CEM (quels sont les modules à enseigner et à quel niveau de l’enseignement des métiers ?)
* La confection des outils d’appui didactique : le manuel du formateur, le manuel de l’apprenant et la fiche technique du formateur

Les CEM, étant encore en attente de ces précisions, se trouvent en difficulté pendant la mise en œuvre des programmes de formation dans le nouveau cadre d’une approche modulaire d’enseignement des métiers en cours d’introduction dans le système éducatif et de formation.

**Les ressources financières (unités de production).**

Les centres fonctionnent presque exclusivement grâce aux subventions du gouvernement sur le budget général de l’Etat. Ces subventions sont censées couvrir tous les frais de fonctionnement de ces derniers. Force est de constater que le faible montant alloué à cette ligne budgétaire n’arrive qu’à couvrir les salaires du personnel technique et administratif ainsi que quelques consommables en très faible quantité, à tel point que ces centres fonctionnent au ralenti. Certains d’entre eux essaient de compléter les ressources financières par des activités de production génératrices de recettes internes à travers les ateliers d’appui pédagogiques. Mais le niveau de recette de ces activités d’autofinancement reste très faible.

**La gestion**

La gestion des CEM, bien qu’elle ne soit pas formalisée par un texte légal, est confiée presque exclusivement au Directeur qui peut se faire assister par les formateurs. Ni les Directeurs communaux de l’Enseignement, ni l’administration communale et autres acteurs de développement locaux ne sont associés dans la gestion et orientation de la vie du CEM.

**L’accompagnement des lauréats**

Les centres de GISURU et KINYINYA qui ont connu, dans un passé récent, un appui de l’ONG PADCO avaient instauré un système d’appui à l’insertion des lauréats par la fourniture d’un kit de démarrage et par un accompagnement/encadrement de leurs activités génératrice de revenus. Outre que cette stratégie n’a pas produit les résultats escomptés dans la grande majorité de cas, elle a disparu avec la fin de l’appui de PADCO. Les lauréats se sont par la suite vus abandonnés à leur sort et très souvent ils sont retournés à la case départ.

L’analyse des effectifs des apprenants présents dans les centres d’enseignement des métiers et du mouvement d’abandons permet de constater une très faible fréquentation de ces centres, alors que la population potentiellement bénéficiaire de ce type de formation va de plus en plus croissant du fait des déperditions qui s’observent au niveau du cycle primaire du système éducatif. Les participants aux processus de formulation ont passé en revue tous les contours de la question et ont identifié une série de problèmes à l’origine de ce constat. En voici les principaux classés par domaines de fonctionnement d’un CEM

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Domaine** | **Sous-domaine** | **Problème identifié** |
| Moyens | Infrastructures | Infrastructures en mauvais état et insuffisantes |
| Equipements et consommables | Equipement de mauvaise qualité |
| Abandon de certains équipements par manque de pièces de rechange ou d’entretien |
| Consommables insuffisants et irrégulièrement livrés |
| Personnel | Personnel enseignant insuffisant |
| Qualité  | Formateurs | Faible compétences des formateurs |
| Gestion  | Ressources  | Insuffisance des moyens. |
| Organes et procédures de gestion (outils de gestion) | Gestion obscure des fonds alloués à l’achat des équipements. |
| Insertion | Capitalisation des compétences acquises | Manque de valorisation de l’Enseignement des métiers. |
| Stratégie d’accompagnement des lauréats | Absences de suivi des lauréats de l’enseignement des métiers |
| Transversal  | Volonté politique | L’Etat n’attache pas une importance voulue à l’enseignement des métiers. |
| Enclavement  |

Les problèmes identifiés montrent clairement qu’il n’y a aucun domaine de la vie des centres qui ne soit pas touché. Confrontés à ces problèmes, les CEM sont dans l’incapacité de répondre aux besoins d’une offre de formation de qualité et adaptée aux besoins de la communauté. Par la suite, la population se désintéresse progressivement de ce type de formation et finit par la considérer comme inutile et incapable de l’aider à apporter une réponse à ses problèmes de pauvreté et de faim.

### *L’état des lieux de l’entreprenariat dans les communes concernées par l’intervention*

**La situation des activités non agricoles**

La zone couverte par les trois communes d’intervention est principalement agricole. Quelques autres métiers s’observent, mais ils accusent une très faible intensité. Le tableau ci-dessous récapitule les différents métiers trouvés dans ces communes

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Métier** | **CENDAJURU** | **GISURU** | **KINYINYA** |
| Fabrication des savons | X |  |  |
| Broderie et tricotage | X |  |  |
| Fabrication des chaussures locales (matières premières : pneu de véhicules usés) | X |  |  |
| Production des aliments de bétail | X |  |  |
| Salon de coiffure | X |  | X |
| Restauration | X |  | X |
| Couture | X | X | X |
| Constructions | X |  |  |
| Vannerie  | X | X | X |
| Menuiserie | X | X | X |
| Maçonnerie | X | X | X |
| Transformation des produits agricoles  | X | X | X |
| Commerce  | X | X | X |
| Mécanique auto | X | X | X |
| Moulin | X |  | X |
| forge | X |  |  |
| Briqueterie |  | X | X |
| Poterie |  | X |  |
| Boulangerie |  | X | X |
| Soudure |  | X | X |
| Réparation des appareils électroniques | X |  | X |
| Tuilerie |  |  | X |

Malgré la multiplicité des métiers non agricoles observés dans les différentes communes, on peut constater qu’ils constituent pour la plupart une activité de second rang après l’agriculture. Le volume d’activités dans ces différents métiers est tellement faible qu’il justifie rarement une occupation à temps plein. Il apporte une fable contribution au le revenu familial.

**L’esprit d’entreprise des responsables et des membres des unités de production artisanale**

Les métiers évoqués dans le point précédent sont généralement réalisés en association surtout au moment de leur démarrage. Il est rare que de telles initiatives se pérennisent, car il survient des conflits entre les membres des associations et ces dernières finissent par disparaitre. Les raisons de ces conflits sont, en partie, liés à la faiblesse des capacités de gestion et à la volonté de recueillir les fruits de leur entreprise à très brève échéance. On peut également conclure que la constitution d’associations ne relève pas nécessairement d’une volonté de partager les risques et les bénéfices d’une activité patiemment menée par l’ensemble des membres.

En guise d’exemple, près de 90% des associations créées avec l’appui de l’ONG PADCO, ont été disloquées à cause des conflits internes qui tirent leur origine dans la mésentente sur la gestion de leur patrimoine.

La gratuité qui entoure ce mode de mise en place des associations et des activités tue en fait dans l’œuf tout le sens de l’entreprenariat.

**La compétence technique des producteurs/artisans**

La plupart des promoteurs des unités de production artisanale sont eux-mêmes des artisans dans les métiers et constituent des auto-employeurs qui participent directement et individuellement à la production. Certains sont des lauréats des écoles des métiers. La qualité des produits et des services offerts par ces unités dénote une faiblesse de compétences techniques et hypothèque la confiance que les potentiels clients pourraient placer en elles. Cet état de chose handicape le développement de l’activité.

**L’accès aux sources de financement**

Les communes de CENDAJURU, GISURU et de KINYINYA sont très démunies en institutions de micro-finances. En effet, seule la COOPEC est présente dans les trois communes concernées par l’intervention. Ainsi, les initiatives de création des unités de production artisanale se heurtent à une difficulté majeure d’accès aux services financiers qui pourraient leurs permettre d’assurer la couverture des frais d’investissement et du fonds de roulement initial, étant donné que leur propre capacité d’épargne est très limitée. La seule institution de micro-finance présente, en l’occurrence la COOPEC, est très hésitante et redoute le degré trop élevé du non remboursement des crédits qu’elle accorderait à une telle catégorie de la population. Elle se contente d’accorder des crédits aux seuls agents de l’Etat dont la garantie de remboursement est assurée par la régularité du salaire mensuel reçu de la fonction publique ou parfois aux petits commerçants locaux.

L’histoire récente des unités de production artisanale démontre qu’il existe un faible esprit d’entreprenariat au sein de la population des communes de CENDAJURU, GISURU et de KINYINYA. Le peu d’initiatives qui n’ont pas fait long feu sont celles appuyées par les ONG qui se sont succédées dans cette zone et qui, de ce fait, ont renforcé l’idée qu’au lieu de se battre, il suffit de tendre la main pour recevoir des biens parfois très importants. Les problèmes qui expliquent cette situation ont été identifiés par les participants à un atelier de formulation du présent projet et sont synthétisés dans le tableau ci-après :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Domaine**  | **Problème identifié** | **effets1er niveau** | **Effets 2ième niveau** | **Effets 3ième niveau** |
| **Esprit et compétences en entreprenariat** | Absence de développement pour le pays et Précarité de la sécurité |
| **Compétences techniques** | Production de mauvaise qualité | Malentendu avec des clients |
| Gaspillages de fonds |
| Réduction du nombre de clients |
| **Ressources** | Aucun projet nécessitant des fonds n’est possible | Absence de développement durable |
| Production réduite | Flambée des prix | Pauvreté dans les familles |
| Arrêt du travail |
| Chômage | Famine |
| Mendicité |
| Vol |
| Attentats ou tueries |
| Absence de débouchés |  |
| Absence d’infrastructures de travail | Méconnaissance des produits fabriqués |
| Absence de sécurité pour les produits fabriqués. |
| Perte |
| Marché très réduit | La population est pauvre et constitue donc une clientèle faible | Mévente des produitsAbandon des métiers | Pauvreté |

Le faible d’esprit d’entreprenariat se greffe donc à trois autres problèmes, à savoir le faible niveau de compétences aussi bien entrepreneuriales que techniques (techniques du métier, techniques de création et de gestion des micro-entreprises etc.…), l’inaccessibilité aux ressources financières pour l’investissement dans l’activité ainsi que la clientèle potentielle très pauvre pour acheter les produits de l’artisanat

### L’arbre à problème global

Sur base de ces analyses, nous avons construit l’arbre à problèmes simplifié ci-après, qui peut ainsi être transformé en arbre à objectifs et qui servira à déterminer la stratégie d ‘intervention. L’arbre ne reprend ici que des éléments clés de cette analyse qui peut évidemment être complexifiée davantage.

Faible esprit entrepreneurial

Faible développement d’activités non agricoles

Chômage

Pauvreté

Etat sanitaire déplorable

Insécurité

Insécurité alimentaire

Faible financement de la formation professionnelle par l’Etat

Compétences limités des formateurs dans les CEM

Infrastructures, Equipements et consommables désuets des CEM

Inexistence des formations en entreprenariat

Marché très réduit et mévente

Guerre civile

Aide humanitaire

Faible fréquentation des CEM

CEM peu performantes

Très peu de modèles dans le milieu

Attentisme des jeunes

Faible pouvoir d’achat des populations

Faibles ressources pour développer l’artisanat

Faibles compétences des jeunes dans l ‘artisanat

## Description du groupe cible

Le projet s’inscrit dans le cadre global du programme d’amélioration de la sécurité alimentaire dans une zone déjà décidée à la suite d’une étude de déterminant de l’insécurité alimentaire dans la région de MOSO. La zone d’intervention choisie sur base des conclusions et des recommandations de l’étude susmentionnée couvre les communes de CENDAJURU en province de CANKUZO, GISURU et KINYINYA en province de RUYIGI.

Selon les résultats de ladite étude, la population vulnérable qui constitue la cible de l’ensemble du programme, peut se classer en trois groupes[[1]](#footnote-1), à savoir :

* Un groupe est constitué de ménages pratiquement « hors du système de production agricole », sans aucun capital productif, qu’il s’agisse de terre, de matériel végétal ou animal. Ce groupe étant essentiellement constitué de jeunes célibataires ou de jeunes femmes avec enfants. La même étude estime ce groupe entre 5 et 7% de la population active (exprimée en termes de ménages)
* Un second groupe qui est caractérisé par l’extrême détérioration du capital productif. L’étude estime que «ces ménages dépendent pour plus de la moitié de ressources de revenus autres que l’agriculture pour leur survie, et que c’est dans ces ménages que les périodes de soudure longues (supérieure à 5 mois par an) sont rencontrées »[[2]](#footnote-2). Cette catégorie comptant entre 20 et 25 % de ménages.
* Un troisième groupe qui est constitué de ménages ayant des capacités réelles de production, qu’il s’agisse de la force de travail, de l’accès à la terre y compris aux zones de marais, et parfois un petit cheptel, mais qui ont des problèmes d’adaptation vis-à-vis du cycle de perturbation climatique. Le nombre de ce groupe est estimé à 45, 50% des ménages.

L’étude indique enfin que « En matière d’action, il est important d’avoir des actions différenciées pour ces groupes, car leur survie dépend de la résolution des problèmes de nature différente : le premier groupe est pratiquement, comme dans n’importe quelle société, celui qui relève de la prise en charge. L’enjeu pour le second groupe est d’éviter de basculer dans la décapitalisation complète, ce qui les conduirait à rejoindre le premier. Pour le troisième, il s’agit d’éviter qu’ils entrent dans la spirale de la décapitalisation ».

Le projet s’adresse donc aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés et aux artisans en activité ou ayant abandonné leurs activités d’artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA. En principe, le ministère n’accepte que les jeunes qui ont terminé l’école primaire, mais le présent projet pourra faire quelques exceptions, même s’il s’avère souvent nécessaire de savoir lire, écrire et calculer. Le volet entreprenariat par contre sera moins regardant en rapport avec la question du niveau d’instruction.

Dans les deux cas, le groupe cible est constitué de jeunes filles et garçons, voir même des adultes, ayant toutes les potentialités nécessaires d’une part pour la participation à la vie économique du pays et de s’auto-prendre en charge d’autre part, mais qui se heurtent à la faiblesse des compétences tant techniques qu’entrepreneuriales, ainsi qu’aux ressources nécessaires pour l’investissement. En outre, on peut supposer que la plupart de ces jeunes proviennent des «ménages dont le capital productif est le plus atteint », mais un tel critère ne sera pas mis en avant dans la sélection des candidats, qui sera essentiellement basée sur la volonté et l’engagement du jeune à apprendre.

La sélection des candidats se fera donc essentiellement à partir des campagnes de sensibilisation et d’information.

## Stratégies sectorielles

La formation professionnelle et l’enseignement des métiers font l’objet de plusieurs sollicitations du gouvernement coulés dans plusieurs documents clés comme le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, le plan sectoriel de développement de l’éducation, la formation, la politique nationale d’enseignement des métiers et de la formation professionnelle, ainsi que Le Décret 100/125 du 21 avril 2011 portant organisation du Ministère de l’Enseignement de Base et Secondaire, de l’Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l’Alphabétisation des adultes.

### *Le Plan Sectoriel de Développement de l’Education et de la Formation*

Le Plan Sectoriel de Développement de l’Education et de la Formation adopté par le gouvernement en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers donne deux orientations majeures. La première porte sur **l’enseignement fon**damental afin de permettre aux jeunes qui ne poursuivront pas le cursus classique d’enseignement, de sortir du système ayant déjà acquis un bagage de connaissances et un développement de la force physique suffisants pour leur permettre de suivre un apprentissage des métiers, nécessaire à leur insertion socio-économique. Il s’agit de terminer le premier cycle de la formation dans la classe de 9ème au lieu de la 6ème actuellement. La seconde, quant à elle, porte sur l’accroissement de l’offre enseignement des métiers et formation professionnelle, avec l’accroissement des effectifs et la construction de CEM dans toutes les communes du pays, et avec couplage à l‘insertion socioprofessionnelle des lauréats.

### *La Politique Nationale d’Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle*

Le Ministère ayant l’enseignement des métiers dans ses attributions s’est doté depuis février 2010 d’un document de « politique nationale d’enseignement des métiers et de la formation professionnelle » qui définit les grandes orientations stratégiques que le gouvernement entend mettre en œuvre, en vue d’un développement plus soutenu dans ce sous-secteur.

Il est intéressant de relever parmi les différentes stratégies envisagées, celles qui constituent des lignes conductrices des orientations du projet. On peut noter entre autres l’implantation, à court terme, d’au moins un CEM fonctionnel dans chaque commune, la mise en place des mécanismes d’incitation des promoteurs privés de l’Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle, l’adaptation des filières aux besoins du milieu environnant les centres de Formation, l’adoption de la méthodologie de l’Approche par Compétences et de la formation modulaire, le développement d’un système de perfectionnement systématique des formateurs, la mise en place des modules sur l’entreprenariat afin de cultiver l’esprit d’entreprise, le développement des capacités des organes de gestion des centres de formation, la décentralisation de la gestion des centres, l’implication des acteurs de développement et des autorités de l’administration locale dans la gestion des centres ainsi que la standardisation des outils d’organisation et de gestion.

Afin de mettre en œuvre ces politiques, le décret  100/125 du 21 avril 2011 portant organisation du Ministère de l’Enseignement de Base et Secondaire, de l’Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l’Alphabétisation a été adopté et consacre l’enseignement fondamental en unifiant tout le système de l’enseignement.

Le Ministère de l’Enseignement de Base et Secondaire, de l’Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l’Alphabétisation a été réorganisé au courant de l’année 2011 et ses fonctions ont été redéfinies par ce décret avec cinq directions générales dont la direction générale de l’administration de l’enseignement technique, de l’enseignement des métiers et de la formation professionnelle qui comprend deux directions, à savoir :

* La Direction de l’Enseignement Technique
* La Direction de l’Enseignement des Métiers et de la Formation Professionnelle

C’est cette dernière qui servira donc d’interlocuteur au projet, parce qu’ayant en charge la mise en œuvre des orientations stratégiques décrites ci-dessus. Des contacts entre cette Direction Générale et WSM ont été menés pour définir ensemble les modalités de collaboration et une convention de de partenariat est en cours d’élaboration.

### *Les actions de la Belgique et des autres partenaires dans le secteur*

La coopération belge est très active dans le domaine de la formation professionnelle avec essentiellement deux projets clés qui constituent le socle de l’amélioration de ce secteur. Il s’agit du projet AEP (Appui à l’enseignement professionnelle) de d’APEFE qui apporte son appui dans quatre provinces à savoir : Cibitoke (CEM Karurama), Makamba (CEM Mugerama), Muyinga (CEM Muyinga), Kirundo (CEM & CFPP Kirundo) dans l’amélioration de la qualité de la formation et l’employabilité des lauréats, et du projet d’appui à la formation professionnelle et technique AEFPT de la CTB, qui œuvre au niveau national sur 50 centres/écoles et apporte un appui plus intégré au Ministère.

Ces deux projets ont développé des modules de formation de qualité dont s’inspirera le projet WSM-FBSA.

Le programme pavage de la CTB a développé un concept de ‘’niche-métier’’, à savoir la portion d’un métier que l’on peut rapidement apprendre soit dans un CFP ou chez un autre praticien, qui permet aux lauréats de se mettre directement dans un métier. ADISCO appuie ces ex-apprenants dans le développement d’AGR. Le concept de niches-métiers nous semble particulièrement porteur dans la région du Mosso.

Sur financement de l’union européenne, VIS Italie, le Centre Don Bosco de Buterere et ADISCO travaillent dans le projet TVET : Technical and vocational education and training qui se veut valoriser les compétences acquises dans le secteur informel et valider en même temps des manuels de formation professionnels sur la menuiserie et la mécanique automobile, tout en cherchant à lancer des initiatives d’entrepreneuriat les lauréats sortis des centres de formation dans les communes Nord de Bujumbura mairie.

Le projet TVET a particulièrement développé la méthodologie de formation sur le tas auprès d’autres entrepreneurs.

On citera également le fonds commun de l’éducation (FCE), qui apporte des appuis multiformes au secteur de l’éducation à partir de sources diversifiés.

C’est dire que le présent projet s’insère parfaitement dans les orientations du Gouvernement du Burundi et va bénéficier des apports des autres interventions de la Belgique et des autres partenaires.

Le schéma ci-après présente l’organigramme du ministère dans lequel va s’insérer le projet

**SECRETARIAT PERMANENT**

**ASSISTANT DU MINISTRE**

Inspection Générale de l’Enseignement

Régie des Productions Pédagogiques

Direction Générale des Ressources Humaines

Direction Générale des Finances

Direction Générale des Bureaux Pédagogiques

Direction Générale de l’Administration de l’Enseignement de Base et Secondaire Général et Pédagogique.

Direction Générale de l’Administration de l’Enseignement Technique, de l’Enseignement Métiers et de la Formation Professionnelle

*Dir. du Budget*

*Dir. des Approvisionnements Scolaires*

*RADIO SCOLAIRE*

*BEPES*

*Dir. de l’Education Préscolaire et de la Petite ? Enfance*

*Dir. de l’EnseignementPrimaire Fondamental*

*Dir. de l ’Enseignement Technique*

BEPEB

*BEET*

*Dir. de l’EnseignementSecondaire Général et ?Pédagogique Publics*

*Dir. de Dév.Prév.du Personnel et de la Formation Continue*

*Dir.de la Planification de Recrutement et de Réaffectation*

*Dir. de l’Enseign.Secon. Gén. etPédagog, des Etablis. Communaux et Privés*

*Dir.de l’Alphabétisation*

IPESGPTMFPPP

IPEBPP

IPEBPP

ICEPP

IRESGPPP

**MINISTRE**

FLE

Bureau des Evaluations

Bureau de la Planification et des Statistiques de l’Education

Bureau des Infrastructures Scolaires, des Equipements et de la Maintenance

Cellule de la Communication

IRETMFPPP

Dir. Communales

*Dir. de l ’Enseignement des Métiers et de la FP*

## Logique d'intervention

### *L’étude préliminaire de SHER*

Comme déjà dit, le projet s’inscrit dans le cadre global du programme d’amélioration de la sécurité alimentaire dans une zone déjà décidée à la suite d’une étude des déterminants de l’insécurité alimentaire dans la région de MOSO conduite par SHER et qui a clairement motivé les choix de l’intervention que nous ne rependrons pas ici.

L’étude indique qu’en matière de lutte contre l’insécurité alimentaire, il est important d’avoir des actions différenciées pour les différents groupes .

Ainsi le projet d’appui à la création des activités non agricoles rentre dans cette logique d’entreprendre des actions différenciées en fonction des caractéristiques des groupes de la population cible telles que décrites ci-dessus.

Il s’agit en effet d’une sous-composante du programme en direction des ménages «dont le capital productif est le plus atteint et pour lesquels une des solutions est de sortir du secteur primaire »[[3]](#footnote-3).

La création des activités non agricoles constitue donc, non seulement une voie de sortie du secteur primaire, mais aussi et surtout la réponse à des besoins autres qu’alimentaires mais qui complètent et facilitent les activités agricoles et assurent ensuite des revenus suffisants à ceux qui les exercent et, partant, renforcent leur pouvoir d’achat. La création de telles activités leur permettra de satisfaire leurs besoins en général et les besoins alimentaires en particulier.

Le projet vise donc à permettre à une jeunesse sans perspectives de saisir les opportunités que constituent les besoins non agricoles de la population et de les transformer en atouts pour la création de leurs micro-entreprises. Pour y parvenir, le projet passera par la dotation de cette jeunesse de compétences entrepreneuriales et/ou techniques nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Il s’appuiera sur les compétences et l’expérience de ses partenaires que sont AGAKURA (dans le domaine de l’enseignement des métiers) et ADISCO-MDE (dans le domaine de l’entreprenariat). En outre il collaborera étroitement avec le Ministère ayant l’enseignement des métiers dans ses attributions et agira à travers des CEM publics déjà fonctionnels, moyennant une convention de partenariat entre ledit ministère et WSM-AGAKURA, qui précisera les rôles et les responsabilités de chaque partie. Les infrastructures existantes seront réhabilitées dans le cadre de cette synergie et quelques travaux simples de la remise en état seront faits via la synergie avec UNCDF et/ou la CTB.

### *La logique de l’efficacité et de l’efficience*

Comme l’a indiqué l’analyse des problèmes, le faible développement des activités non agricoles est essentiellement dû aux problèmes majeurs ci-après : les faibles compétences des jeunes dues essentiellement aux faibles performances des CEM, l’absence de l’esprit d’entreprise essentiellement due à l’isolement des jeunes, à l’absence de formation à cet esprit ainsi qu’aux logiques dominantes de la gratuité dans l’appui aux populations et, enfin, au manque de ressources pour permettre aux jeunes de lancer une activité économiquement viable.

La logique d’intervention va donc privilégier une offre de formation professionnelle grâce à la redynamisation des CEM publics existants, équipés et dotés de formateurs motivés et qui privilégient des secteurs qui conduisent directement à des possibilités d’emploi et/ou d’auto-emploi. Le second volet portera sur l’éveil entrepreneurial afin de générer et promouvoir l’esprit d’entreprise.

Quant à la question du financement, nous préconisons l’appui dans la mobilisation des ressources endogènes au sein des groupes d’autopromotion et de solidarité dénommés IGG, couplé à l’appui à l’obtention du crédit. La MDE suscitera un esprit et une culture entrepreneurials chez les groupes cibles et les mettra en relation avec les structures de financement (IMF et banques), grâce à un fonds de garantie qui sera placé dans une structure de financement identifiée localement pour la circonstance. ADISCO possède une bonne expérience dans l’accompagnement de tels mécanismes qui ont fait leurs preuves.

### *Analyse des risques des différentes interventions possibles*

Les choix fondamentaux que nous faisons sont de deux ordres :

1. La collaboration directe avec les CEM publics sous la supervision du ministère ayant l’enseignement des métiers dans ces attributions. La DG-EM mettra à la disposition du programme un PF qui servira d’intermédiaire entre le ministère de tutelle et AGAKURA. C’est le même ministère qui validera les compétences du personnel, les modules de formation développés et qui certifiera les connaissances des apprenants par un certificat de fin de formation professionnelle. Les lauréats des formations recevront un kit de démarrage qui servira de point de transition entre la formation professionnelle et le lancement des activités entrepreneuriales.
2. L’accompagnement sur une période relativement longue des lauréats de la formation professionnelle dans la création d’AGR ainsi que la connexion à des structures de financement (IMFs et banques).

Le choix des CEM publics est motivé par le fait d’éviter des doublons d’intervention dans une même localité, de susciter un engouement vers les CEM et de garantir la durabilité des actions après le programme. On peut espérer qu’avec les différents projets en cours l’Etat pourra étendre progressivement son intervention dans le secteur en créant d’autres CEM au niveau communale, pour se préparer doucement à l’accueil des jeunes qui sortiront de l’école fondamentale. En effet, la politique nationale de l’éducation prévoie qu’après l’école fondamentale, 30 % des lauréats de l’école fondamentale continueront la formation dans l’école secondaire classique et 70% seront orientés vers l’enseignement des métiers. D’autre part AGAKURA, qui focalise son intervention dans ce secteur, pourra trouver des moyens pour poursuivre ce travail et rendre visible son action d’accompagnement des jeunes au profit de la société. Il est aussi intéressant de souligner que si le modèle réussit, il aura permis à un nombre important de jeunes d’être lancés et de servir de modèles aux autres jeunes de la région qui pourront participer aux formations, surtout que le reste du projet aura relevé le niveau des revenus de la population .

Le choix d’un accompagnement sur le moyen terme des lauréats de la formation nous semble être la seule voie d’arriver à lancer durablement les jeunes généralement laissés pour compte dans d’autres approches. L’inconvénient d’un tel choix est d’être certes plus cher. Mais l’effet d’entrainement est aussi important.

Quant au choix de connecter les jeunes aux structures de financement (IMF ou banques), il s’agit là d’une démarche plus responsabilisante et plus durable, mais qui prendra plus de temps. Les jeunes pourront ainsi s’habituer à l’épargne et au crédit et à avoir des relations avec les structures de financement pour accéder également au crédit pour approvisionnement en matières premières en cas de commandes importantes.

### *Contribution aux ODM et application des principes de Paris et d'Accra*

Le projet contribue immédiatement à l’objectif premier des ODM sur la réduction de l’extrême pauvreté et la faim ainsi que l’objectif 2 qui porte sur l’éducation primaire de tous. Il respecte parfaitement la déclaration de Paris :

* Sur l’appropriation : le projet va être entièrement approprié par les jeunes qui recevront des formations appropriées à leur niveau et à leur contexte. Le programme sera lié à celui du Burundi
* Sur l’alignement le programme se situe dans les politiques nationales déjà décrites ;
* Sur l’harmonisation : les programmes sont harmonisés avec ceux du Ministère et comme le programme est multi acteurs, il se met en synergie avec différents autres donateurs ;
* Le projet est géré selon la gestion axée sur les résultats, grâce au cadre logique et aux cadres de suivi ;
* Responsabilité mutuelle : Des mission d’évaluation à la fois internes et externes sont prévues dans le cadre de ce programme.

### *Accord avec les autorités nationales et locales (PRSP, politique sectorielle, politique thématique nationale)*

Nous avons déjà indiqué à plusieurs reprises comment l’administration locale a été intégrée dans la préparation de ce projet. Les plans communaux de développement des communes concernées ainsi que les stratégies nationales sur la formation professionnelle indiquent toute la priorité accordée à ce projet et aux stratégies préconisées.

### *Synergie et complémentarité avec les autres intervenants*

Dans le souci de renforcer les résultats du présent programme et de garantir sa durabilité, WSM axe son approche sur une synergie active et dynamique avec d’autres acteurs tant privés que publics.

Quant aux synergies avec les acteurs privés, WSM collaborera principalement avec les autres composantes de ce programme mais également avec les organisations locales et/ou internationales développant des initiatives qui intéressent la promotion des métiers non agricoles comme les artisans locaux et autres ASBL.

Avec les autres composantes de ce programme, la collaboration avec WSM portera sur les aspects ci- après :

* FAO : réalisation de l’étude de référence qui permettra de fixer la Baseline du programme, l’évaluation externe, les aspects méthodologiques et la capitalisation des bonnes pratiques.
* UNCDF : réhabilitation des CEM publics, alimentation en eau potable des CEM, accessibilité – écoulement de la production.
* CSA (CAPAD) : encourager les jeunes et/ou adultes micros entrepreneurs à intégrer les coopératives, avec à la clé : l’écoulement des produits des micros entrepreneurs via les coopératives, la transformation agro-alimentaire, l’élaboration des plans d’affaire des coopératives et des unités de transformation, la gestion des microcrédits, des fonds de garanti (fonds de crédits).
* CIBe : spécialiser les micros entrepreneurs dans la fabrication des foyers améliorés, échange d’expérience avec AGAKURA.
* LD : formation en gestion des boutiques d’intrants agricole, élaboration des plans d’affaire, appuyer matériellement et techniquement les artisans locaux dans la fabrication et la maintenance du matériel agricole.
* CRB : commandes et fabrication en sérigraphie (panneaux et T-shirts), accroissement des revenus et leur affectation (alimentation saine, santé, planning familial).
* Ambassade de Belgique à Bujumbura (CTB) : réhabilitation des CEM

Concernant les acteurs publics, WSM prévoit de collaborer avec l’administration locale sur les aspects de sensibilisation pour la fréquentation des CEM. Elle collaborera également avec le Ministère ayant l’Enseignement des Métiers dans ses attributions sur l’utilisation des trois CEM publics, l’élaboration des programmes, la certification de l’enseignement, le recrutement des formateurs et les échanges d’expérience.

* Description des différentes interventions en cours dans le cadre de cette collaboration

Nous avons déjà écrit plus haut les orientations nationales en matière de formation professionnelle dans lesquels va s’insérer ce projet ainsi que les interventions de la Belgique (projet AEP et AFTP) des autres acteurs notamment le projet TVET de VIS-ADISCO-CDB sur financement de l’UE

Le tableau qui suit indique par exemple la cohérence entre les deux projets belges et celui-ci, en vue de souligner les possibilités d’échange d’expériences de collaboration et renforcement mutuel entre ces trois projets.

**Cohérence entre le projet et les deux interventions majeures de la Belgique**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Volet**  | **AEP** | **AFPT** | **Projet d’appui à la création des activités non agricoles (WSM-FBSA)** |
| Entreprenariat  | R1 : Des dispositifs d’orientation et d’accompagnement des apprenants vers l’emploi, l’auto emploi et vers des activités génératrices de revenus sont expérimentés et opérationnels au niveau de chaque centre (4 CEM) (Volet : Orientation – partenariat – insertion) | R3 : Les écoles et centres EFTP ont mis en place des mécanismes d’insertion des lauréats dans la vie active et ont formalisé des liens de collaboration avec les acteurs politiques, économiques et sociaux de leur milieu d’implantation | Sous résultat 2 : Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables |
| Infrastructures  |  | R4 : L’accès aux dispositifs de formation technique et professionnelle est facilité par : la contribution à la maintenance des établissements ciblés  | Activité 1.1 : réhabilitation des CEM |
| Equipements et consommables |  | Activité 1.2: Equiper et fournir les consommables aux trois CFP des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA |
| Elaboration des programmes (modules) | R2 : L’offre de formation modulaire des CEM est adaptée continuellement au contexte socioéconomique local et facilite l’insertion (Volet : Choix des filières et programmes modulaires adaptés aux besoins) | R2 : Les écoles et centres EFTP offrent une formation qui répond à la demande de l’environnement économique et social et fournit aux apprentis de réelles capacités professionnelles | Activité 1.3 : Elaborer et faire valider les modules de formation |
| Formation des formateurs | R3 : Les compétences des formateurs et gestionnaires des CEM sont renforcées et continuellement adaptées aux exigences professionnelles (Volet : Formation des formateurs et gestionnaires des CEM et du CDCP et mise à niveau permanente des intervenants) | Activité 1.4 : Renforcer les compétences des formateurs |
| Gestion des centres d’enseignement des métiers | R4 : Les gestionnaires des CEM sont en mesure de gérer les centres d’une manière autonome, le personnel du CDCP produira des programmes et modules de qualité et les personnels de la DGEMFP géreront le sous-secteur de l’Enseignement des Métiers et de la Formation professionnelle dans une vue d’ensemble du grand cadre sectoriel éducation – formation – emploi (Volet : Renforcement institutionnel). | R1 : Les gestionnaires des écoles et centres EFTP ont acquis les compétences nécessaires pour une bonne gestion de leurs établissements dans le cadre d’un pilotage adapté | A.1.5 :Renforcer les compétences des gestionnaires |

**Justification des complémentarités et la nature des synergies**

**La collaboration avec le ministère** concernera surtout la recherche d’une synergie d’actions, d’autant que les CEM implantés dans les communes d’intervention développent, eux aussi, certains des métiers proposés par le projet. Elle concernera également le partage d’outils pédagogiques et de gestion en vue de s’aligner sur les bonnes pratiques déjà expérimentées dans les centres publics. Plus concrètement, et suite à des discussions conduites avec l’ambassade, le projet, tout en réhabilitant les infrastructures des trois CEM, valorisera chaque fois que possible les infrastructures de ces CEM publics. Par exemple, il a été montré que certains CEM sont quasi vides, mais disposent de formateurs. Le projet pourra dans ces conditions utiliser simplement les mêmes locaux et les équipements disponibles ainsi que les formateurs qui recevraient alors des primes pour améliorer leur prestation. Le Ministère ayant l’enseignement des métiers dans ses attributions mettra à la disposition du projet un point focal qui sera l’œil du Ministère dans la mise en œuvre du projet.

**Une convention de collaboration** négociée est en phase d’élaboration et sera signée entre AGAKURA, porteur de ce volet, et les responsables du Ministère en vue d’une collaboration mutuellement profitable.

**La collaboration avec les autres projets notamment de la Belgique** portera sur la concertation permanente en vue d‘harmoniser les approches. Le projet utilisera notamment les modules de formation déjà validés par les autres projets et va largement recourir à leurs experts pour renforcer les capacités des formateurs.

Quant à **la collaboration avec les autres composantes du projet,** elle se fera dans le cadre de la coordination assurée par la FAO.

## Analyse des risques et mécanismes de mitigation

Le projet comporte les risques ci-après :

1. La stabilité politique : le pays connaît depuis 2010 des mouvements armés qui perturbent la sécurité. La région du Moso n’est pas épargnée de par ses frontières avec la Tanzanie qui sert de lieu de refuges de certains groupes à cause de la porosité de la frontière. Il s’agit d’un risque difficile à apprécier, mais si l’on peut craindre que ce risque soit amplifié avec l’approche des élections en 2015, une nouvelle rébellion présente peu de chances d’être actuellement soutenue par les populations fatiguées par la guerre. Le projet en tout cas, en contribuant à améliorer les conditions de vie des populations, contribue ainsi à renforcer la cohésion sociale et à atténuer la récupération des jeunes par les bandes armés, une fois qu’ils retrouvent des raisons d’espérer.
2. Le second risque non négligeable porte sur l’intérêt des jeunes dans la formation professionnelle. Nous avons vu que les CEM actuellement sont délaissés par les jeunes. Même si la véritable cause de ce délassement reste la qualité médiocre du service offert par ces centres, les jeunes ont beaucoup perdu du sens de l’entreprenariat et ne voient plus de perspectives et se désintéressent de solutions qu’ils considèrent comme hypothétiques. Le projet devra donc organiser des séances de sensibilisation des jeunes conjugués avec des formations psycho humains destinées à améliorer l’estime de soi des jeunes, tout en offrant des prestations de qualité qui finiront par convaincre les plus réticents. Le projet devra en tout cas accepter que ces premières années présentent des performances limitées.
3. La coopération des communes dans le projet. Ce sont les communes qui accepteront la collaboration des formateurs et des centres publics. Il sera nécessaire d’inclure les communes dans toutes les phases de ce projet afin qu’elles prennent continuellement conscience de l’intérêt du projet.
4. Des projets de gratuité qui freinent l’approche entrepreneuriale. Le projet n’est pas totalement à l’écart de problème, les nombreuses synergies seront privilégiées pour y palier.
5. L’inflation monétaire : on constate ces deux dernières années une dévaluation progressive du cours de change des devises, rendant le coût des produits sur le marché de plus en plus cher.

## Planning opérationnel

### 2.8.1 *Description des objectifs, résultants, activités et moyens du projet*

#### Objectif spécifique

#### Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorées et diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré

#### Résultat attendu :

#### Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés

* **Sous résultat 1**: la formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée**.**
* **Sous résultat 2** : des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables

**Activités à mettre en œuvre**

#### Activités du sous résultat 1

* **Activité 1.1** : Réhabiliter les infrastructures

Dans le cadre de synergie avec UNCDF, le programme prévoie la réhabilitation des infrastructures des trois CEM existant dans ces communes. Ces infrastructures comprennent essentiellement des ateliers de travaux pratiques avec des locaux qui servent de stocks de matériel. Une étude préalable des besoins précis en réhabilitation devra être réalisée en fonction des métiers à développer dans chaque centre.

Moyens : Une petite consultance en architecture et construction pour réaliser l’étude et les travaux de réhabilitation.

* **Activité 1.2 :**  Equiper et fournir les consommables aux trois CFP des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA

Une identification des besoins en équipements et consommables des trois CEM en fonction des métiers ouverts dans chacun d’eux sera faite. Il sera ensuite procédé à la réparation des équipements existants et aux achats des équipements qui manquent et des consommables nécessaires à l’enseignement dans les différentes filières. L’achat des consommables se fera suivant une périodicité déterminée suivant la spécificité de chaque catégorie des consommables.

Moyens : Fourniture des équipements et des consommables

* **Activité 1.3** : Elaborer et faire valider les modules de formation

Une liste des modules constituant l’offre de formation pour chacun des métiers développés dans chaque centre sera élaborée en commun accord avec le Ministère ayant l’enseignement des métiers dans ses attributions. Les modules ainsi définis constitueront la base pour le travail d’élaboration des outils didactiques, en l’occurrence les référentiels de métiers, de compétences, de formation et d’évaluation ainsi que les manuels des formateurs et des apprenants. Les modules dont les outils didactiques ont été déjà développés par le ministère ne seront pas concernés par le travail d’élaboration. Les modules élaborés par le projet seront soumis à la validation des autorités compétentes avant d’être mis en application dans les centres.

Moyens : Ateliers d’élaboration par un groupe d’experts nationaux en élaboration des modules de formation

* **Activité 1.4** : Recruter et Renforcer les compétences des formateurs

Sous la supervision du PF du Ministère ayant l’enseignement des métiers dans ses attributions, le projet recrutera des formateurs compétents dans différents métiers, suivant une procédure transparente qui garantit la qualité de ces derniers, mais aussi veillera aux équilibres sociaux nécessaires notamment liés au genre et autres.

Afin de relever le niveau de compétences des formateurs recrutés en fonction des spécificités des modules qu’ils seront appelés à enseigner, il sera procédé à la mise à niveau des formateurs tant sur les compétences techniques (chacun dans son domaine) que sur les compétences pédagogiques. La mise à niveau proprement dite sera précédée d’un bilan de compétences de chacun des bénéficiaires afin de déterminer leurs besoins en formation. Les formations tant techniques que pédagogiques seront réalisées par des experts recrutés sur base des termes de références préalablement définies, incluant les phases d’élaboration des modules de formation, de formation proprement dite et de suivi de la mise en œuvre des compétences acquises par les formateurs dans leurs centres respectifs. Vu le nombre réduit de chaque groupe de formateurs par filières, des synergies avec les autres intervenants, dont le ministère lui-même, seront opérées afin d’organiser des séances conjointes de formation de formateurs. Cette stratégie permettra également le partage de frais de formation, y compris les honoraires des experts-formateurs de formateurs.

Moyens : Des ateliers de formation de formateurs réalisés avec le concours d’un expert-formateur de formateurs dans chaque métier et pédagogue pour le renforcement des capacités pédagogiques

* **Activité 1.5 :** Former les apprenants

Le projet mettra en œuvre une formation dans quatre métiers ouverts dans chaque CEM, en l’occurrence la couture, la menuiserie, la maçonnerie et la boulangerie. Pour chacun des métiers, la formation concernera au moins trois modules axées sur les produits demandés par le marché local de bien et de services. La formation insistera surtout sur les travaux pratiques du métier qui couvriront au moins 80% du temps d’apprentissage, tandis que la théorie n’occupera qu’environ 20% du temps. En outre, une éducation générale basée sur des thèmes transversaux comme l’environnement, le genre, le VIH/sida, le civisme, etc., sera donnée aux bénéficiaires du projet. Une attention sera également mise sur un accompagnement psycho-social des bénéficiaires. La taille de la classe sera volontairement réduite afin d’assurer une formation de qualité des bénéficiaires ; c’est ainsi que les groupes pédagogiques compteront au maximum quinze apprenants pour chaque métier.

Moyens : Salaires des formateurs et matériel de formation (consommables)

**Activité 1.7**: Octroyer un kit de démarrage aux lauréats de la formation professionnelle pour constituer un point de transition entre la formation professionnelle et l’installation des lauréats dans leurs micros entreprises (entreprenariat).

Après la formation professionnelle, les lauréats de la formation seront directement pris en charge par le programme MDE de l’ADISCO. Ils seront sensibilisés et formés sur l’entreprenariat. La MDE accompagnera les lauréats et d’autres artisans locaux dans le développement des activités entrepreneuriales. En attendant le développement des activités entrepreneuriales, les lauréats des CEM recevront directement après la formation professionnelle un kit de démarrage qui servira de point de transition entre la formation professionnelle et le développement des activités entrepreneuriales

Moyen : matériel et outil de démarrage de l’activité

#### \*Activités du sous résultat 2

* **Activité 2.1.1** : Organiser des sessions de sensibilisation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA

Après l’identification des bénéficiaires, des sessions de sensibilisation à l’entreprenariat seront organisées afin de susciter en eux l’esprit d’entreprise. Ces sessions de sensibilisation de masse seront suivies par des ateliers de formation à l’éveil entrepreneurial, suivies de formations psycho humaines qui permettront aux lauréats de se décider pour se lancer dans une logique entrepreneuriale.

Moyens : 30 sessions de sensibilisation de 4 jours chacune avec l’appui d’un cadre de la MDE

* **Activité 2.1.2**: Organiser des sessions de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA

Les lauréats sensibilisés et décidés à se lancer dans l’activité entrepreneuriale bénéficieront de formations complets qui les aideront à réussir dans leur entreprise comme : comprendre le marché, comptabilité simplifiée, gestion des ressources humaines, marketing, éléments de fiscalité, etc.

Moyens : 30 ateliers de formation de 4 jours chacune avec l’appui d’un cadre de la MDE.

* **Activité 2.2** : Accompagner les lauréats et les artisans dans la création des entreprises non agricoles (Appui-conseil)

Les bénéficiaires sensibilisés et formés seront accompagnés par les agents de la MDE (ADISCO) dans toute la phase de préparation et d’élaboration des projets de création d’unités de production artisanales non agricoles et d’amélioration de ceux-ci pour les entrepreneurs déjà en activités. Un accompagnement plus pointu sera accordé lors des étapes de remplissages des outils de gestions, d’élaboration des comptes d’exploitation prévisionnelle et des plans d’affaires. Il sera aussi fourni un appui aux micro-entrepreneurs afin de leur permettre d’accéder aux services financiers des institutions de micro finance (notamment du crédit) par la mise à disposition d’un fonds de garantie. Quelques voyages d’études seront également organisés pour aider les entrepreneurs à améliorer leur système de gestion et la qualité de leurs produits.

Moyens : un cadre en appui conseil et trois animateurs employés de MDE (un animateur par commune) et quatre descentes sur le terrain d’une semaine chacune par mois effectuées par les agents de la MDE

* **Activité 2.3** : Appuyer les micro-entrepreneurs dans leur structuration en coopératives

Le projet sensibilisera les micro-entrepreneurs sur la nécessité de travailler en coopératives et les appuiera dans cette phase de structuration ou l’intégration des coopératives organisées et appuyées par CSA (CAPAD).

Moyens : Trois animateurs employés de MDE (un par commune)

* **Activité 2.4** : Organiser des voyages d’échange d’expérience

Les responsables d’AGAKURA et de l’ADISCO MDE identifieront des entrepreneurs qui ont réussi dans leurs activités au niveau national et organiseront des visites d’échange d’expérience et de témoignages. Les bonnes pratiques seront capitalisées au profit de la durabilité du programme.

Moyens : appui logistique des voyages

### *2.8.2. Baseline*

Nous présentons dans les lignes qui suivent les indicateurs retenus pour le suivi (a Baseline sera déterminée après l’étude de référence au démarrage du programme qui sera menée par la FAO) et le point final atteint à la fin des cinq années du projet comme cela a déjà été présenté dans le cadre de suivi.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Logique d'intervention** | **Indicateurs**  | **Baseline** | **Année 1** | **Année 2** | **Mi-parcours** | **Année 4** | **Fin projet** |
| **Objectif spécifique** : Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorées et diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré | Niveau de revenu et diversité de leur source pour les groupes cibles |  |  |  |  |  | 30% |
| Pourcentage de petits producteurs ayant accès au microcrédit (AGR) |  |  | 12,5% | 25% | 37,5% | 50% |
| **Résultat :**Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés | 1.000 emplois non agricoles créés dans les communes de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA. | 0 | 100 | 325 | 550 | 775 | 1000 |
| **Sous résultat.1** :La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée. | 9000 jeunes formés dans quatre métiers par métier, par commune et par an | 0 | 0 | 225 | 450 | 675 | 900 |
| 3 CFP réhabilités et équipés | 0 | 3 |  |  |  | 3 |
| 12 formateurs des CFP recyclés dans au moins 4 domaines clés | 0 | 12 |  |  |  | 12 |
| **Sous résultat. 2** :Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables | 50% des jeunes formés ont lancé une AGR | 0 |  | 12.5% | 25% | 37.5% | 50% |
| 50% des artisans en activité accompagnés ont amélioré leur chiffre d’affaires d’au moins 30% | 0 |  | 15% | 30% | 45% | 50% |

### *2.8.3. Cadre logique*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **2. LOGIQUE D’INTERVENTION** | **INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES EN 2017** | **MOYENS DE VERIFICATION** | **HYPOTHESES ET RISQUES** |
| **Objectif global:****Améliorer l’offre alimentaire, les revenus et l’accès aux marchés pour les petits producteurs et groupes vulnérables** | - Structure du revenu (part des dépenses alimentaires et non alimentaires)- Types de biens productifs ou non appartenant aux ménages vulnérables- Nombre mois de soudure- Niveau productions agricoles par ménage | - Etude de référence et évaluations mi-parcours et finale- Rapports semestriels de S&E avec données quantitatives et qualitatives- Evaluation qualitative annuelle  | - Sécurité et stabilité du pays,- Aléas climatiques,- Inflation monétaire  |
| **Objectif spécifique:**Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorées et diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré | - Niveau de revenus et diversité de leurs sources pour les groupes cibles- Pourcentage de petits producteurs ayant accès au microcrédit (AGR) | - Rapports étude de base, semestriels de S&E ,- Evaluation mi-parcours et finale, avec données quantitatives et qualitatives- Evaluation qualitative annuelle  | - Sécurité et stabilité du pays,- Aléas climatiques,- Inflation monétaire |
| **Résultat:** Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés | Nombre d’emplois non agricoles créés dans les communes de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA dont au moins 30% pour des femmes / filles. | - Evaluation du projet- Rapports périodiques du programme | Volonté politique et bonne collaboration avec les autorités locales. |
| **Sous résultat 1**:La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée. | - Nombre de jeunes formés dans quatre métiers à raison de x apprenants par métier, par commune et par an dont au moins 30% de femmes/filles- 3 Centres d’enseignement des métiers (CEM) sont réhabilités et équipés.- Les formateurs des CEM mis à niveau dans au moins 4 domaines clés dont au moins un surtout destiné aux filles | - Rapports périodiques du programme- Statistiques du bureau de l’enseignement des métiers | Les cycles de formation ne sont pas perturbés |
| **Sous résultat 2** :Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables | - 60% des jeunes formés, dont au moins 30 % des femmes/filles, ont lancé une micro entreprise ou une AGR- 60% des artisans en activité accompagnés, dont 30% des femmes/filles, ont amélioré leur chiffre d’affaires d’au moins 30% | - Système de suivi-évaluation du projet- Evaluation du projet | - Des projets de gratuité ne freinent pas l’initiative entrepreneuriale.- Une politique nationale favorable à la création des micros entreprises. |

|  |
| --- |
| **BUDGETISATION PAR RESULTATS** |
| RESULTATS | MOYENS | COUTS |
| Résultat : Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés |  |  |
| **Sous résultat** 1: La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée. | Coût total résultat 1 : **655.768,94€** |
| Activité 1.1 : Réhabiliter le CEM de CENDAJURU. | Humains : Chef de chantier, ouvriersMatériels : Matériel et matériaux de constructions, devis, plans | Coût total activité 1.1 : 10.000€ |
| Sous-activité 1.1.1 : réfectionner les infrastructures existantes. | * Travaux par une procédure d’appel d’offres
 |  |
| Activité 1.2: Equiper et fournir les consommables aux trois CEM de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA  | Coût total activité 1.2 : 154.904€ |
| Sous-activité 1.2.1 : Identifier les besoins des CEM en équipements et consommables pour les quatre métiers choisis |  |  |
| Sous-activité 1.2.2 : Fournir les équipements et les consommables identifiés | * Equipements et consommables des différents métiers
 | 154.904€ |
| Activité 1.3 : Elaborer et faire valider les modules de formation | Coût total activité 1.3 : 35.000**€** |
| Sous-activité 1.3.1 : collecter la documentation sur les programmes existant |  |  |
| Sous-activité 1.3.2 : Recruter les experts en élaboration des modules |  |  |
| Sous-activité 1.3.3 : Elaborer et faire valider les modules de formation | * Expertise pour l’élaboration des modules
 |  |
| Sous-activité 1.3.4 : Faire valider les modules par les autorités compétentes |  |  |
| Activité 1.4 : Recruter les formateurs pour les nouveaux modules et renforcer les compétences des formateurs recrutés par AGAKURA | Coût total activité 1.4 : 37.666€ |
| Sous-activité 1.4.1 : Recruter les formateurs |  |  |
| Sous-activité 1.4.2 : Identifier les besoins en formation des formateurs |  |  |
| Sous-activité 1.4.3 : Recruter les experts/formateurs de formateurs |  |  |
| Sous-activité 1.4.4 : Elaborer les manuels de formation de formateurs | * 1 expert/formateurs des formateurs
 |  |
| Sous-activité 1.4.5 : Former les formateurs | * Matériel pour réalisation des sessions
 |  |
| Sous-activité 1.4.6 : Suivre, encadrer et superviser la mise en application, dans les CEM, des compétences acquises par les formateurs  |  |  |
| Activité 1.5 : Recruter et Renforcer les compétences des gestionnaires | Coût total activité 1.5 :4.000 € |
| Activité 1.6 : Former les apprenants (rémunérer les formateurs) | Coût total activité 1.6 : 90.000**€** |
| Activité 1.7 : Octroyer un kit de démarrage aux lauréats de la formation professionnelle pour constituer un point de transition entre la formation professionnelle et l’installation des lauréats dans leurs micros entreprises (entreprenariat) | Coût total de l’activité 1.7 :30.000 € |
|  |  |
| **Sous résultat 2 :** Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables | Coût total résultat 2 : **528.136,49 €** |
| opérationnels |
| Activité 2.1 : Organiser des sessions de sensibilisation et de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA | Coût total activité 2.1 : 168.604**€** |
| Sous-activité 2.1.1 : Identifier les lauréats et les artisans bénéficiaires de l’appui |  |  |
| Sous-activité 2.1.2 : Organiser des sessions de sensibilisation des bénéficiaires sélectionnés  | * Matériel pour réalisation de 30 sessions de sensibilisation de 4 jours chacune
 | 60.000**€** |
| Sous-activité 2.1.3 : Organiser des sessions de formation des bénéficiaires sélectionnés | * Matériel pour réalisation de 30 sessions de formation de 4 jours chacune
 | 75.000**€** |
| Activité 2.2: Accompagner les lauréats et les artisans dans la création des entreprises non agricoles | 33.604**€** |
| Sous-activité 2.2.1 : Appuyer les bénéficiaires dans l’élaboration des plans d’affaires en vue de la création d’entreprise non agricole |  |  |
| Sous-activité 2.2.2 : Assurer le suivi et l’accompagnement des activités créées |  |  |
| Sous-activité 2.2.3 : Faciliter l'accès des bénéficiaires aux services des IMF |  |  |
| Activité 2.3 : Appuyer les micro-entrepreneurs dans leur structuration en coopératives | 7.500**€** |
| Activité 2.4 : Organiser des visites d’échange d’expériences des jeunes entrepreneurs à l’intérieur du pays | 15.000€ |
|  | Conditions préalablesFinancement du projet |

### *2.8.4. Planning financier (budget)*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Objectif spécifique** | **Résultat attendu** | **Activités**  | **Coût**  |
| Les capacités financières et organisationnelles des petits producteurs et groupes vulnérables sont améliorées et diversifiées et leur accès aux marchés facilité/assuré  | Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés |  | N1 | N2 | N3 | N4 | N5 |
|  | **Sous résultat 1** : La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée. | A.1.1. Réhabiliter le CEM de CENDAJURU. | 10.000€ |  |  |  |  |
| A.1.2: Equiper et fournir les consommables aux trois CEM de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA | 63.000€ | 22.976€ | 22.976€ | 22.976€ | 22.976€ |
| A.1.3 Elaborer et faire valider les modules de formation | 35.000€ |  |  |  |  |
| A.1.4 Recruter les formateurs pour les nouveaux modules et renforcer les compétences des formateurs recrutés par AGAKURA | 15.233€ | 15.233€ | 2.400€ | 2.400€ | 2.400€ |
| A.1.5 : Recruter et Renforcer les compétences des gestionnaires | 4.000€ |  |  |  |  |
|  |  | A.1.6 : Former les apprenants (rémunérer les formateurs) | 18.000**€** | 18.000**€** | 18.000**€** | 18.000**€** | 18.000**€** |
|  |  | A.1.7 Octroyer un kit de démarrage aux lauréats de la formation professionnelle pour constituer un point de transition de la formation professionnelle à l’installation des lauréats dans leurs micros entreprises (entreprenariat) | 6.000€ | 6.000€ | 6.000€ | 6.000€ | 6.000€ |
|  | **Sous résultat 2. :** Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables | A.2.1.1 Organiser des sessions de sensibilisation et de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA | 12.000**€** | 12.000**€** | 12.000**€** | 12.000**€** | 12.000**€** |
| A.2.1.2 Organiser des sessions de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA | 15.000€ | 15.000€ | 15.000€ | 15.000€ | 15.000€ |
| A.2.2 Accompagner les lauréats et les artisans dans la création des entreprises non agricoles (Appui conseil) | 5.604€ | 7000€ | 7000€ | 7000€ | 7000€ |
| A.2.3 Appuyer les micro-entrepreneurs dans leur structuration en coopératives |  |  | 2.500€ | 2.500€ | 2.500€ |
|  |  | A.2.4 Organiser des visites d’échange d’expériences des jeunes entrepreneurs à l’intérieur du pays |  |  | 5.000€ | 5.000€ | 5.000€ |

### *Calendrier*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2013 | 2014 | 2015 | 1016 | 2017 |
| **Résultat**: Les opportunités rurales d’emploi et de revenus non agricoles sont renforcées et diversifiés | S1 | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 | S7 | S8 | S9 | S10 |
| **Sous résultat 1**: **La formation professionnelle des jeunes ruraux est assurée**. |
| A.1.1. Réhabiliter le CEM de CENDAJURU. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.2: Equiper et fournir les consommables aux trois CEM de CENDAJURU, GISURU et KINYINYA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.3 Elaborer et faire valider les modules de formation |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.4 Recruter les formateurs pour les nouveaux modules et renforcer les compétences des formateurs recrutés par AGAKURA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.5 Recruter et Renforcer les compétences des gestionnaires |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.6 Former les apprenants (rémunérer les formateurs) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.1.7 Octroyer un kit de démarrage aux lauréats de la formation professionnelle pour constituer un point de transition entre la formation professionnelle et l’installation des lauréats dans leurs micros entreprises (entreprenariat) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Sous résultat 2 : Des emplois non agricoles (micro entreprises et AGR), déjà existants ou créés, sont économiquement rentables** |
| A.2.1.1 Organiser des sessions de sensibilisation et de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.2.1.2 Organiser des sessions de formation des lauréats des CEM et des artisans des communes CENDAJURU, GISURU et KINYINYA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.2.2 Accompagner les lauréats et les artisans dans la création des entreprises non agricoles (Appui conseil) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.2.3.1 Appuyer les micro-entrepreneurs dans leur structuration en coopératives |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité.2.3.2 Suivre, encadrer et évaluer la mise en œuvre des activités des entreprises non agricoles |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| A.2.4 Organiser des visites d’échange d’expériences des jeunes entrepreneurs à l’intérieur du pays |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

## 2.9. Choix et description du partenaire

### *2.9.1 Description des partenaires*

Le projet est porté par WSM dont une présentation détaillée figure à la partie III. Le projet est réalisé par l’asbl AGAKURA, jeunesse Providence qui assure la mise en œuvre de l’intervention en collaboration avec ADISCO/MDE. La présentation synthétique de ces organisations figure dans la partie 1. Ci-dessous une description enrichie

**Présentation d’AGAKURA**

L’association sans but lucratif (asbl) AGAKURA-Jeunesse-Providence est une initiative locale pour l’assistance des enfants en difficulté. Sa création a été promue par un prêtre dominicain, Frère Deo Banzirumuhito, O.P. au début de la guerre 1993-2004 pour assister les orphelins de guerre, les enfants de la rue, les orphelins du VIH/SIDA et les jeunes désorientés par la guerre en milieu rural et urbain. Agréée par l’Ordonnance du Ministérielle n° 530/170 du 15 mai 1995, et Acte Notarié n°13.355/95 du 10 avril 1995, l’Asbl a démarré ses activités en milieu rural et urbain. Son siège principal est à Bujumbura : Centre Saint-Michel, B.P. 2960 Bujumbura, Burundi, Avenue de l'Industrie, B22 ; E-mail : aga.bnzdop@yahoo.fr

L’organisation de l’Asbl est structurée comme suit : l’Assemblée Générale des membres fondateurs, l’Assemblée Générale des bénéficiaires (catégorie des jeunes et des familles), le Conseil d’Administration, la Coordination et le personnel d’exécution technique. Le mandat de chaque organe est décrit dans les statuts et le règlement d’ordre intérieur.

L’Equipe de Coordination est composée du Représentant Légal (Frère Deo Banzirumuhito) et du Secrétaire Financier et est assistée par les effectifs du personnel de quatre antennes (Bujumbura, Makebuko, Kibongera, Ndava).

De 1995 à 2004, le public de l’Asbl était constitué des jeunes en difficultés (orphelin de guerre et du VIH/SIDA, enfants de la rue, jeunes en conflit avec les parents, jeunes à parents extrêmement pauvres) et de leurs familles d’accueil. A compter de 2005, le public cible est devenu les jeunes de toutes les catégories sociales (rapatriés, déplacés, résidents, ex-combattants, démobilisés) des zones d’action. La généralisation des appuis s’imposait pour promouvoir le climat de paix et de réconciliation sur les collines entre les jeunes de parcours social et de provenances diverses.

Dans sa perspective de développement, la mission de l’Asbl est de préparer les jeunes à devenir ses partenaires, vecteurs des innovations sociales et technologiques pour les ménages d’accueil en particulier et la communauté en général.

Après 11 ans de fonctionnement, l’Asbl est parvenue à constituer une équipe de techniciens expérimentés dans les domaines d’écoute et d’accompagnement psycho-social, de production agro-sylvo-zootechnique, de production artisanale (menuiserie, tuilerie / briqueterie, couture et broderie), de santé communautaire et d’alphabétisation. La formation professionnelle est exécutée par des institutions spécialisées à travers des contrats de prestation de service.

La gestion quotidienne du Centre est assurée par une équipe composée de 11 encadreurs.

Le Centre dispose d’un patrimoine composé de :

* terrains de démonstrations et d’exploitations agricoles (+/- 30 ha dont 15 ha à Rwesero) ;
* boisements, pépinières d’arbres (de différentes catégories) ;
* infrastructures d’élevage (bovins, porcin, clapier, …) ;
* locaux de formation pour les filières menuiserie, transformation agroalimentaire, petites fabrications métalliques et réparations mécaniques,
* une maison de transit, d’un bloc administratif, de deux fours-tunnels,
* un magasin de stockage.

Les appuis développés sont :

* L’accueil et le suivi psychosocial
* Le soutien matériel et financier pour la scolarisation et l’apprentissage de métiers pour 6 filières (bâtiment, menuiserie, transformation agroalimentaire, petites fabrications métalliques et réparations mécaniques, taille de la pierre, tuilerie-briqueterie)
* Le soutien matériel et financier pour l’utilisation des apprentissages (kit d’accompagnement des formations aux métiers)
* L’éducation sociocommunautaire
* La formation en organisation et gestion pour les jeunes qui se regroupent autour d’une activité créatrice d’emploi et génératrice de revenu
* Le conseil technique et le plaidoyer politique

**Expérience d’ Agakura**

Dans le milieu urbain de Bujumbura au Centre Saint-Michel, les activités furent la prise en charge psychosociale des jeunes enfants de la rue victimes de la balkanisation des quartiers périphériques, des orphelins de guerre et du VIH/SIDA. La prise en charge psychosociale a permis d’identifier les actions d’appui à la scolarisation et à la formation à de petits métiers (couture, vannerie, tricotage).

Dans le milieu rural de Gitega au centre de Rwesero, entre les communes de Makebuko et de Itaba, les activités furent l’installation d’une fermette agricole pour retenir à l’emploi rémunéré les jeunes ruraux sollicités par l’armée et la rébellion. Dans la même logique, ce modèle de fermette a été également installé à Kibongere / province Muyinga sur la frontière nord-est entre le Burundi et la Tanzanie, à Ndava / Buganda / province Cibitoke sur la frontière entre le Burundi et le Congo et à Kalindo / Nyabitsinda / province Ruyigi sur la frontière est entre le Burundi et la Tanzanie.

Avec le temps, la fermette de Rwesero est devenue un centre de formation-production agro-sylvo-zootechnique en faveur des jeunes, pour contribuer à satisfaire les besoins ressentis par les deux communes en matière d’agriculture et d’élevage, d’aménagement des exploitations agricoles et de reboisement.

En 2005, après l’arrêt de la guerre, le flux de retour des populations exilées et déplacées, des ex-combattants et des démobilisés dans leurs collines d’origine a éclairé la vision de l’Asbl pour dédoubler les actions de formation-production agro-sylvo-zootechnique des actions de formation professionnelle aux métiers non liés à l’amont de l’agriculture (bâtiment, tuilerie-briqueterie, petites fabrications métalliques et réparations mécaniques, taille de la pierre, transformation agroalimentaire).

Le processus de formation débouche sur la constitution des groupements de jeunes qui s’installent en micro-entreprises rurales dans les divers domaines de formation.

Actuellement, l’Asbl gère 850 cas de jeunes logés dans 470 familles. Parmi les 850 jeunes, 565 suivent l’enseignement formel et 285 suivent un apprentissage de métier dans 6 domaines.

**Présentation de l’ADISCO**

**L’Association « Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines », ADISCO** en sigle est une asbl de droit burundais reconnue par l’ordonnance N0 530/759 du 2 août 2006. Elle est composée de membres souscrivant aux valeurs de l’Association et à son analyse stratégique et qui font preuve dans leur vécu d’un engagement attesté pour la cause de la **solidarité nationale et/ou du développement.**

L’Assemblée Générale de l’ADISCO est composée de 19 membres issus de divers milieux et ayant fait preuve d’initiatives pour transcender les clivages qui déchirent le pays. Le Comité Exécutif est composé de 4 cadres possédant une expérience nationale et internationale dans la conduite de programmes de développement.

**La vision** de l’ADISCO est l’avènement de collines solidaires, prospères et dignes pour tou, et sa mission consiste à accompagner l’émergence et le **développement d’un mouvement social national** capable de porter son propre développement et d’influencer les politiques au profit des couches modestes de la population. L’ADISCO se veut être un outil d’appui à l’auto promotion et/ou à l’éducation populaire des populations. L’ADISCO conduit actuellement 5 programmes/projets à savoir :

1. Le programme Haguruka : Appui aux populations dans la réflexion pour l’autopromotion sur financement de l’ONG belge Broederlijk Delen. Lles populations sont accompagnées à réfléchir sur les potentialités de leur milieu pour développer des initiatives qu’elles jugent porteuses. 7100 ménages paysans sont actuellement accompagnés dans des initiatives très diversifiées au sein de près de 700 groupes de base. Les unions de ces groupes se lancent aussi dans le développement d’exploitations familiales intégrées ainsi que des filières et sont en cours de transformation en coopératives. Un projet d’appui aux coopératives Haguruka est venu se greffer au projet Haguruka sur financement de Développement et Paix Canada
2. Le Programme d‘appui aux mutuelles de santé des caféiculteurs du Burundi, PROMUSCABU, sur financement de l’ONG belge Solidarité Socialiste, avec un fonds pour des appuis au développement de filières alternatives au café. 15.100 familles, soit 98.000 bénéficiaires, ont adhéré à 28 mutuelles de base regroupées en cinq unions.
3. Le Programme d’appui à l’entreprenariat rural et urbain avec l’ONG belge Louvain Développement dont la MDE (Maison de l’entrepreneur) est actuellement le bras opérationnel qui se veut agir en amont ou en aval de la production agricole. 36 entreprises à valeur économique ajoutée pour l’économie locale sont accompagnées. Un projet dit TVET (technical and vocational educational training) pour l’appui aux jeunes du secteur informel des communes nord de Bujumbura est venu s’y greffer sur financement de VIS Italie et de l’Union européenne, ainsi que l’accompagnement dans la création des AGR des ex apprenants des chantiers école du programme pavage de la CTB.
4. Le programme de renforcement des capacités de la société civile en Afrique centrale avec l’ONG suisse IRED.ORG sur financement de la Fédération Genevoise de Coopération. Un réseau international de la société civile le RAPES mène d’importantes actions de plaidoyer sur la souveraineté alimentaire et l’amélioration des politiques agricole, et sous peu sur les questions d’insertion socio-économique des jeunes.
5. Le programme d‘appui aux exploitations familiales intégrées et aux filières agricoles avec 4 projets :
* Le projet de gouvernance des ressources naturelles dans la Région des Grands Lacs Africains, en collaboration avec la plateforme DIOBASS au Sud Kivu, sur financement du Centre de recherche pour le développement international (IDRC/CDRI Canada), qui conduit des actions pilotes de recherche-action participative pour la gestion concertée des ressources naturelles, et notamment la transformation des boisements domaniaux en boisements à gestion communautaire couplés à des actions auto promues d’appui à l’amélioration de la sécurité alimentaire.
* Le projet RECASEM : Renforcement des capacités d’autopromotion et d’entreprenariat pour la sécurité alimentaire et des revenus en région de Mumirwa sur financement d’Oxfam Novib.
* Le PAISEJ : projet d’appui à l’insertion socio-économique des jeunes en commune Ndava sur financement du fonds Marie Antoinette Carlier de la Fondation Roi Baudouin.
* Le projet PREDYSOC : Projet de renforcement des dynamiques socio-économiques en province Cibitoke en partenariat avec Solidarité socialiste sur des fonds de l’allocation complémentaire au programme indicatif de coopération de la Belgique.

Les quatre régions naturelles d’intervention prioritaire d’ADISCO sont le Mumirwa, le Kirimiro, le Buyenzi et le Bugesera.

Toutes les actions de l’ADISCO comprennent des actions de mainstreaming genre et environnement et également un volet de plaidoyer. L’ADISCO se veut donc agir localement de manière concrète pour produire des modèles diffusables à des niveaux plus méso et macro. ADISCO s’est récemment doté d’une politique genre très ambitieuse. Cfr. <http://www.adisco.org/politique-genre.pdf> . Nous visons qu’au moins 40% des porteurs de projets et des coopérateurs soient des femmes, une gageure si l’on sait que la filière café ne comprend que 29% de femmes

L’ADISCO est un membre très actif de la société civile burundaise où il préside deux plateformes : le cadre national de concertation des acteurs des mutuelles de santé au Burundi : PAMUSAB et la plateforme des organisations d’appui au monde rural : le RODEM en constitution. On trouvera des informations complémentaires sur son site internet [www.adisco.org](http://www.adisco.org)

### *2.9.2. Description du partenariat*

Les relations partenariales entre AGAKURA et WSM datent depuis 2007 et sont empreintes de sérénité et de confiance mutuelle. Même si WSM n’apporte pas de financement à l’ADISCO, les deux acteurs travaillent depuis plusieurs années en synergie sur les politiques nationales d’assurance maladie notamment au sein de la plateforme des acteurs des mutuelles de santé qu’ils cofinancent. WSM, dans sa stratégie partenariale, accorde une grande responsabilité aux partenaires de terrain pour le pilotage à la fois technique et financier et réalise quelques missions de suivi et d‘appui à partir de Bruxelles. Le bureau régional Afrique centrale de WSM basé à Bujumbura apporte également des appuis de proximité aux actions de WSM sur la sous-région.

Après plusieurs concertations, il a été convenu que les relations entre les trois partenaires seraient régies ainsi :

* AGAKURA prend la responsabilité globale de coordination du projet, comme partenaire de WSM indiqué dans sa lettre d'intention au FBSA.
* AGAKURA prend en charge la responsabilité directe sur le volet formation des métiers.
* ADISCO-MDE prend en charge la responsabilité directe sur le volet entreprenariat, sous la coordination d’AGAKURA (dans le cadre de sa responsabilité globale de coordination du projet).
* Ipso facto, dans ce projet ADISCO-MDE entre en partenariat indirecte avec WSM.
* Une concertation régulière entre les trois parties (WSM, AGAKURA et ADISCO-MDE), permettra d'aplanir d'éventuelles difficultés qui surviendraient au cours de la réalisation de ce projet.

Concrètement, les deux parties ont levé l’option de créer une seule administration du volet porté par Agakura avec une planification collégiale des activités et de la gestion financière du projet. Le projet recevra néanmoins un accompagnement des cadres du secrétariat général de ADISCO ainsi que du siège de Agakura dont les frais sont inclus dans les budgets du projet.

## 2.10. Méthodologie

### *2.10.1. Processus de mise en place des activités non agricoles*

**Principe d’appui :**

Le projet appuie et accompagne les jeunes bénéficiaires dans tous le processus de création des activités non agricoles à travers une activité (projet) professionnelle choisie par eux-mêmes.

Première phase : identification/sélection des bénéficiaires :

Le projet ne pouvant pas prendre en charge l’ensemble des jeunes qui demande un appui, il sera procédé dans un premier temps à une identification et une sélection des jeunes bénéficiaires de ses services. Cette phase sera réalisée conjointement par l’Administration communale, WSM, AGAKURA et ADISCO à travers le comité technique de suivi dans lequel ils sont tous représentés.

Deuxième phase : information/sensibilisation :

Les jeunes sélectionnés lors de la première phase vont suivre des séances de sensibilisation organisées par la Maison De l’Entrepreneur (MDE) et auxquelles assisteront les autres membres du comité technique de suivi afin de s’imprégner eux-mêmes des composantes de tous le processus d’accompagnement et de situer leurs propres tâches par rapport à ce dernier. A l’issue de cette phase de sensibilisation, il sera invité à chaque jeune de choisir une activité professionnelle (une idée d’une entreprise qu’il désire créer) qu’il va monter ensemble et avec l’appui du projet. C’est à ce stade qu’il sera déterminé au cas par cas si le jeune doit passer directement à la phase de préparation du dossier de création (mise en œuvre) de l’activité professionnelle choisie ou s’il doit passer préalablement dans un centre d’enseignement des métiers afin de suivre une formation professionnelle qui lui confère des compétences techniques liées au domaine d’activité choisie. Tous ceux qui choisiront de passer dans un centre d’enseignement des métiers seront pris en charge par AGAKURA en collaboration étroite avec les gestionnaires du CEM, tandis que ceux qui auront choisi d’aller directement à la phase de concrétisation de leur idée d’entreprise seront pris en charge par la MDE qui passera à la phase de formation en entreprenariat.

Troisième phase : Formation

1. Formation professionnelle

Les jeunes ayant choisie de commencer par l’acquisition des compétences techniques doivent être classés et orientés dans les sections ouvertes dans le centre de formation professionnelle. Afin de leur permettre de suivre une formation de qualité, des actions préalables devront être mises en œuvre pour améliorer la qualité de l’offre de formation des CFP qui accueillent ces jeunes. Ces actions sont détaillées dans la partie « stratégie » et seront menées par les gestionnaires des CFP/AGAKURA. Il est souhaitable qu’à ce stade toutes les synergies possibles, surtout avec les autres intervenants dans le secteur de l’enseignement des métiers et de la formation professionnelle soient encouragées pour assurer une convergence des objectifs, une utilisation rationnelle des ressources et éviter un double emploi de ces dernières.

1. Formation en entreprenariat

La formation en entreprenariat constitue une phase décisive de préparation des jeunes à la création des activités professionnelles non agricoles. Cette formation sera organisée par la MDE au bénéfice de tous les jeunes sélectionnées, qu’ils soient passés par l’enseignement des métiers ou pas. Lors de cette phase, ils seront dotés des compétences entrepreneuriales qui leurs permettront de mieux affronter toutes les phases ultérieures de création et de gestion de leurs micro-entreprises.

Quatrième phase : Appui à l’élaboration des projets de création d’activités non agricoles et formations complémentaires

A ce stade, les jeunes commenceront l’élaboration de plans d’affaires simplifiés des projets de création (ou de renforcement) des activités non agricoles avec l’appui des cadres de la MDE. On établira ainsi un plan individuel de suivi de chaque candidat entrepreneur. Ces candidats recevront des formations complémentaires nécessaires à leur activité (savoir vendre, gestion des ressources humaines, comptabilité simplifiée etc.)

Cinquième phase : connexion à des systèmes de financement

Dès l’entrée dans le système de formation professionnelle, les jeunes seront encouragés à réaliser de petites épargnes au sein de groupes de solidarité en fonction de leurs affinités éventuels. Ces fonds serviront de première garantie à du crédit auprès d’une IMF avec laquelle contractualisera le projet. Les projets les plus prometteurs, et dont les membres ont réalisé une petite épargne seront, après accord d’un comité de sélection, éligibles au crédit facilité par le fonds de garantie du projet.

Sixième phase : Appui-conseil aux AGR/micro entreprises

Les jeunes qui auront débuté une AGR recevront un suivi individualisé des cadres du projet, mais surtout des animateurs du volet entreprenariat basés dans chaque commune de l’intervention. Cette activité sera complétée par des voyages d’études auprès d’artisans similaires des autres régions, voire pays, ayant réussi dans le domaine.

Septième phase : appui dans la structuration des coopératives

La dernière phase du processus consistera à aider les entrepreneurs à mieux s’organiser en vue d’une meilleure efficacité dans leur profession. Les volontaires seront accompagnés pour se constituer en coopératives en fonction des secteurs d’activités.

Ce cycle se répètera chaque année pendant toute la durée du projet. Le schéma de la page suivante permet de visualiser les différentes phases telles que décrites ci-haut.

Jeunes artisans ou non sélectionnés comme bénéficiaires du projet

ADISCO + AGAKURA + COMMUNE.

Sessions d’information et de sensibilisation

AGAKURA

**C.F.P**

SESSIONS DE FORMATIONS

Jeunes dotés d’esprit et de compétences entrepreneurials

Formateurs

Infrastructures

Lauréats des CFP

Programmes (modules) de formations

Equipements et consommables

ADISCO-MDE

**Formation des apprenants**

###

### *. Principaux thèmes transversaux de l’intervention : économie sociale et genre*

**Genre :**

La politique burundaise de l’éducation en générale et de l’enseignement technique, l’enseignement des métiers et la formation professionnelle en particulier, met un accent particulier à l’amélioration de l’accès des filles aux services promus au premier plan de ses priorités. Malgré cette volonté politique affichée par le gouvernement du Burundi, force est de constater que les statistiques scolaires d’enseignements accusent une très faible fréquentation des écoles professionnelles par les filles. Le seul métier qui semble attirer les jeunes filles burundaises reste « la couture ».

Le projet contribuera à la sensibilisation des filles pour un changement de mentalité, préalable à l’adhésion de ces dernières à d’autres types de métiers, notamment ceux qui seront développés dans ses CFP, en l’occurrence la menuiserie, la maçonnerie et la boulangerie.

Au-delà de la sensibilisation, le projet veillera à l’équilibre genre lors de l’identification et de l’inscription des apprenants dans ses centres de formation. Les indicateurs ont été notamment désagrégés par genre de d’observations.

**Economie sociale :**

La nature de la formation professionnelle qui sera dispensée dans les CFP est conçue pour permettre à des jeunes déscolarisés et/ou non scolarisés de se doter des compétences nécessaires à la production adaptée aux besoins de l’environnement économique immédiat.

La formation leur permettra ainsi d’offrir des services de première nécessité aux populations environnantes de leur lieu de résidence qui est entièrement rural. Elle permettra notamment d’améliorer l’habitat de la population rurale, son alimentation et son habillement.

Elle est conçue également pour s’adresser aux catégories de la population défavorisée en leur permettant de générer de revenus nécessaires à la satisfaction de leurs besoins primaires au rang desquels se rangent les besoins alimentaires. Le projet comprend un volet de structuration en coopératives des artisans qui permet ainsi de renforcer la cohésion sociale dans le milieu.

**Environnement**

Etant donné que le projet sera mis en œuvre dans la région de MOSO très sensible à la variation de la pluviométrie, la préservation de forêts éventuelles sera dans ses priorités, notamment par la promotion des briques adobes ou compressées et autres matériaux locaux de construction aussi bien pour ses propres constructions que dans les curricula de formation en maçonnerie.

Outre les cours techniques dispensés dans les CEM, le projet intégrera des cours transversaux sur la sécurité, l’hygiène, le VIH Sida et l’environnement afin d’amener les apprenants à être sensibles aux questions de protection de l’environnement et du VIH Sida.

**Les aspects de durabilité du programme**

La stratégie d’intervention est basée sur une approche déjà expérimentée par les partenaires AGAKURA et ADISCO qui pilotent l’intervention. Le présent projet peut être considéré comme un accompagnement des partenaires Agakura et ADISCO dans l’extension et la diversification de ses activités dans la zone de MOSO.

Etant donné les besoins d’investissement assez importants dans la phase de démarrage, le gros du budget du projet servira à couvrir ces dits besoins. En outre, pendant cinq ans, le projet contribuera à l’amélioration des prestations d’AGAKURA dans le domaine de la formation professionnelle et introduira par le biais de la MDE (deuxième partenaire) le volet « Entreprenariat » qui, jusqu’à présent, n’était pas formellement pris en compte chez AGAKURA.

En travaillant en synergie avec les CEM publics, l’action de formation professionnelle pourra facilement être repris par l’Etat qui, entre-temps, aura amélioré ses prestations grâce à différents projets, notamment de la coopération belge, dont celui-ci.

AGAKURA est bien connu pour son expérience de transformer progressivement les centres de formation en unités de production qui peuvent assurer progressivement une relative autonomie financière.

Même si ce n’était pas le cas, les coopératives d’artisans qui vont être soutenues au cours du projet auront acquis une certaine viabilité et serviront de modèles et de lieu d’apprentissage sur le tas des jeunes qui voudront se lancer dans les métiers en promotion.

C’est sans doute la combinaison de toutes ces stratégies qui permettra de pérenniser un tel projet.

### *. Processus décisionnel*

#### Structures de mise en œuvre du projet

**COMITE DE PILOTAGE**

**COORDINATEUR**

**Représentant de la commune (rôle consultatif).**

**Représentant du Ministère ayant la formation professionnelle dans ses attributions (rôle consultatif).**

**Responsable du volet CFP**

**Responsable du volet « Entreprenariat »**

**CFP**

**ACCOMPAGNEMENT DES MICRO-ENTREPRENEURS**

**COMITE TECHNIQUE DE SUIVI**

Le schéma ci-dessus présente les organes de décision du projet qui comprennent : WSM, les organisations AGAKURA et ADISCO, le coordonnateur du projet, le responsable de la formation professionnelle et le responsable de l’appui à l’entreprenariat.

WSM est directement responsable de ce projet auprès du FBSA et engage Agakura et ADISCO dans la mise en œuvre de ce projet qui nomment les responsables de l’exécution des deux sous volets, à savoir la formation professionnelle et l’appui à l’entreprenariat. Les trois institutions se rencontrent au sein d’un comité de pilotage pour les orientations stratégiques et politiques, puis au sein d’un comité de suivi (comité de direction) pour le pilotage opérationnel du programme. Nous décrivons dans les lignes qui suivent les différentes instances décisionnelles. Une convention de collaboration est signée entre les parties pour réguler ces différents mécanismes

**Le comité de pilotage :**

Afin d’assurer une collaboration permanente entre les acteurs intervenants dans ce projet, il va être créé un organe de concertation et de pilotage composée de :

* Représentant de WSM
* Représentant d’AGAKURA
* Représentant d‘ADISCO
* Représentants des communes
* Représentant du Ministère ayant la formation professionnelle dans ses attributions
* Coordination du programme FBSA.

Cet organe agira à un haut niveau et aura les compétences et attributions ci-après :

* Mettre en place les supervisions de l’exécution du projet
* Superviser l’exécution des engagements pris par les parties
* Suivre l’évolution du projet et l’atteinte des résultats
* Approuver les plans d’activités du projet
* Approuver les ajustements ou modifications éventuelles en cours d’exécution du projet tout en respectant l’esprit de l’objectif spécifique
* Résoudre, pour le bon déroulement du projet, tout problème de gestion qui se poserait, relatif aux ressources financières ou matériels, et à l’interprétation du DTF
* Initier à tout moment des missions d’évaluation technique ou d’audit financier.
* Superviser la clôture du projet et approuver le rapport final

**Coordinateur du projet**

Désigné par WSM, le coordinateur du projet est chargé de suivre de près la mise en œuvre des activités du projet par les structures d’exécution. Il est appuyé dans ses missions par un responsable pour chaque volet du projet, en l’occurrence l’appui aux centres d’enseignement des métiers et l’entreprenariat. En outre, il élabore les dossiers à présenter aux sessions du comité de pilotage pour analyse et adoption. Il est responsable de la gestion de l’ensemble du projet tant sur le plan opérationnel que sur le plan administratif et financier. Il prépare les budgets et les plans d’action à soumettre au comité de suivi et de pilotage

**Responsable de gestion du volet formation professionnel**

Désigné par AGAKURA, le responsable du volet «appui à l’enseignement des métiers » sera chargé de mettre en œuvre toutes les activités relatives audit volet. Il travaillera en étroite collaboration avec les Directeurs des CFP, chacun en ce qui le concerne, et participera aux activités du comité technique de suivi.

**Responsable du volet Appui à l’entreprenariat »**

Désigné par ADISCO, le responsable du volet «Entreprenariat» sera chargé de mettre en œuvre toutes les activités relatives audit volet. Il participera aux activités du comité technique de suivi. En outre, une collaboration avec la cellule d’insertion des centres d’enseignement des métiers pourra être établie en cas de besoin.

**Le Comité technique de suivi**

Afin de s’assurer d’une exécution coordonnée et cohérente des activités des différents volets, les personnes chargées de l’exécution se rencontreront au sein d’un organe de suivi. Cet organe agira sous la supervision du coordinateur du projet.

### *2.10.4. Canaux des opérations financières*

**Compte et pouvoirs de signature**

Les fonds du projet seront logés sur le compte en banque qui est :

WSM-BFVZ-BURUNDI

IBAN : BE52 0688 9624 9109

BIC : GKCCBEBB

BELFIUS – Avenue Pacheco 44 – 1000 BRUXELLES dont la gestion sera confiée à W.S.M.

Les fonds déposés sur ce compte seront utilisés pour le payement des services, fournitures de matériel et des travaux dont le programme aura besoins pour la réalisation des activités et pour son fonctionnement. Ils serviront également au payement des frais du personnel permanent ou occasionnel qui interviennent directement dans la réalisation desdites activités.

**Transferts de fonds et décaissements**

Sur base des planifications opérationnelles et financières des partenaires chargés de la mise en œuvre du projet, et sur demande de ces derniers, il sera procédé à des transferts trimestriels de fonds sur leurs propres comptes et la gestion des fonds transférés suivent les procédures convenues dans la convention de partenariat en annexe au présent DTF

**Gestion du budget**

Le budget du projet ne peut être dépassé, il constitue la contrainte dans laquelle le projet doit être exécuté. Les changements budgétaires de moins de **10%,** nécessaires à l’intérieur d’un même résultat, peuvent être opérés par les partenaires d’exécution. Au-delà de ce seuil, une demande explicite doit être adressée au comité de pilotage, de même que les changements budgétaires entre résultats différents. Les partenaires qui opèrent des changements budgétaires doivent veiller à ce que ces derniers ne mettent pas en péril l’obtention des autres résultats.

**Suivi comptable et programmation financière**

Chaque mois, un rapport comptable du mois précédent accompagné des pièces justificatives selon les outils et les procédures du FBSA sera établi par les partenaires d’exécution, chacun selon le volet dont il est responsable. La comptabilité doit être signée par le représentant d’ADISCO et d’AGAKURA selon le cas, et transmise à la coordination de WSM après vérification du coordinateur du projet. Elle doit être accompagnée de sa copie électronique.

Chaque trimestre, les partenaires d’exécution transmettent à WSM, à travers le coordinateur du projet, la programmation financière des trimestres suivants préparés sur base de la planification opérationnelle établie par les membres du comité technique de suivi.

### *2.10.5. Gestion des achats et marches publics*

Les achats effectués dans le cadre de la mise en œuvre du projet doivent répondre aux besoins réels clairement identifiés et exprimés par les responsables des volets. En ce qui concerne le volet d’appui à l’enseignement des métiers, l’indentification et l’expression des besoins se fera en étroite collaboration avec le Directeur du centre concerné. En outre, ces achats doivent respecter les procédures et les directives du FBSA qui fixera les modalités des demandes de cotation et des appels d’offre.

### *2.10.6. Audit*

Des missions d’audit INTERNE peuvent être organisées suivant les besoins exprimés par le comité de pilotage et après l’accord de WSM.  Ces missions porteraient sur :

* La vérification que les comptes du projet reflètent la réalité
* Le contrôle de l’existence et le respect des procédures.

Le rapport d’audit interne doit être présenté au comité de pilotage pour analyse et formulation des recommandations éventuelles.

### *2.10.7. Monitoring, évaluation et gestion des connaissances*

ADISCO dispose d’un système de suivi-évaluation qui sera  mis à la disposition du projet en plus des directives qui seront données par le FBSA en vue d’harmoniser le suivi des résultats et activités.

Le système de suivi comprend :

* Le suivi mensuel des activités
* Le suivi trimestriel des résultats
* Le suivi semestriel des changements

Les animateurs du projet assurent un accompagnement des entrepreneurs au moins une fois la quinzaine tandis que les cadres les suivent une fois par mois. Outre les agents du projet, les représentants des jeunes impliqués dans ce projet participent aux journées bilan semestrielles.

Une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale seront réalisées. L’évaluation à mi-parcours appréciera entre autre la nécessité de réorienter le projet et identifiera, le cas échéant, des pistes de réorientation ou d’adaptation aux évolutions récentes.

### *2.10.8. Procédures pour le rapportage administratif, comptable et financier*

**Rapportage technique et administratif**

Le coordinateur, en collaboration avec les partenaires d’exécution du projet, établira un rapport de suivi intermédiaire et annuel sur l’année civile qui précède. Le rapport sera présenté pour analyse et validation au sein du comité de pilotage avant d’être transmis à la représentation de « Solidarité Mondiale ». Le rapport de suivi comprendra un bilan des activités réalisées en comparaison avec le plan établi, une analyse des résultats et des indicateurs, un rapport financier, un chronogramme des activités pour la période suivante, mais également un point sur les problèmes, les contraintes et les propositions d’actions et/ou de décisions pour y remédier.

En fin de projet, le coordinateur du projet établira un rapport final synthèse des rapports qui seront fournis par les partenaires d’exécution chacun dans le volet qui le concerne. Ce rapport final sera transmis à la « Solidarité Mondiale ».

**Rapportage financier**

A chaque réunion du comité de pilotage, les documents suivant seront produits et transmis aux membres :

* Suivi budgétaire
* Programmation financière
* Liste des engagements importants

**Dispositions finales**

Les modalités d’exécution et les aspects financiers seront harmonisés avec les pratiques de WSM et du FBSA là où le besoin se fera sentir.

# Partie III: Articulation projet/programme

Ce projet fait partie intégrante du programme multidimensionnel présenté dans le cadre partenarial conjoint en annexe.

Comme l’a indiqué l’étude de SHER, le développement des activités non agricole est essentiel pour améliorer le niveau de revenus et donc l’insécurité alimentaire des ménages étant donné qu’une bonne partie de la population n’a pas de terre.

Le projet représente un des quatre objectifs du programme qui vise l’amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, comme les populations surtout pauvres et consacrent une bonne partie de leurs revenus à l’achat des produits de l’alimentation, le développement d ‘activités non agricoles reste le seul moyen de procurer des revenus aux populations qui n’ont pas de terre ou qui en disposent de très peu.

L’arbre à problème construit est d’ailleurs clair à ce sujet comme on peut le voir à la page 36 du présent document.

-----------------------------------------------------

1. Etude sur les déterminants de l’insécurité alimentaire dans huit communes de la région naturelle de MOSO, SHER Ingénieurs-Conseils SA, Mai 2012 [↑](#footnote-ref-1)
2. [↑](#footnote-ref-2)
3. Etude sur les déterminants de l’insécurité alimentaire dans huit communes de la région naturelle de MOSO, SHER Ingénieurs-Conseils SA, Mai 2012 [↑](#footnote-ref-3)